



Charmant
Le haut
de gamme
à la japonaise



7050
JEAN-TALON EST
PRÈS DES
GALERIES D'ANOU
352-1010

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



DEPUIS 1957
Popular
MONTREAL
5441, rue St-Hubert, Montréal
274-5471

Aujourd'hui: Nuageux avec neige légère
Minimum - 13° Maximum - 7°
Demain: Généralement nuageux et froid

MONTRÉAL, VENDREDI 15 JANVIER 1993 109^e ANNÉE N° 84 54 PAGES, 4 CAHIERS

îles de La Madeleine: 1.00 **50¢** Taxes en sus

Aujourd'hui



Québec autorise le STOP sur les octogones rouges

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Sans le crier sur les toits, le gouvernement Bourassa vient d'autoriser l'utilisation de l'inscription STOP au même titre que le terme ARRÊT, le seul légalement accepté jusque-là sur les panneaux octogones rouges au coin des rues.

Dans un décret paru discrètement dans la Gazette officielle du 30 décembre dernier, le ministre des Transports, Sam Elkas, permet en effet l'utilisation du pan-

neau STOP à compter du premier janvier 1993.

L'ancien règlement daté du 24 novembre 1989 mentionnait que seul le terme ARRÊT pouvait être écrit dans la signalisation routière.

Il donnait également aux autorités gouvernementales et municipales jusqu'au 31 décembre 1992 pour rendre leurs panneaux de signalisation conformes à la réglementation.

Ce changement est autorisé par

le ministre Elkas avant même que son collègue Claude Ryan, responsable de la politique linguistique du gouvernement, ait reçu l'avis du Conseil de la langue française à qui il vient de demander de se pencher sur la langue dans la signalisation routière.

Dans sa lettre au Conseil datée du 11 décembre dernier, M. Ryan demandait à l'organisme de lui fournir d'ici à la fin de mars 1993 un avis sur l'apparente incompatibilité entre deux articles de la loi 101, soit les articles 22 et 29.

L'article 22 permet le recours à une autre langue que le français dans l'affichage gouvernemental

« lorsque la santé ou la sécurité publique l'exige » tandis que l'article 29 signale que dans l'affichage routier, le texte français ne peut être remplacé que par des pictogrammes.

L'un ou l'autre

Dans la nouvelle réglementation, le ministre Elkas précise que les panneaux déjà installés et marqués de l'inscription bilingue ARRÊT-STOP pourront demeurer en place après le premier janvier 1993 mais s'ils sont remplacés, ils devront l'être par des panneaux marqués d'une seule des deux inscriptions.

VOIR STOP EN A 2



A3 BIODÔME

Le maire Jean Doré a accueilli personnellement hier le millionième visiteur du Biodôme, Mlle Dominique Bois, une cégépienne de Charlesbourg, en banlieue de Québec.

S5 CANADIEN 5 NORDIQUES 3

Stephan Lebeau, Vincent Dampousse et Mike Keane poursuivent leur excellent travail à l'attaque, et le Canadien sort vainqueur des Nordiques sur la glace du Colisée.

Sommaire

- Annonces classées**
- Immobilier..... C7, C8
 - marchandises..... C8, C9
 - emplois..... C9, C10
 - automobiles..... C10, C11
 - propositions d'affaires..... B4
- Arts et spectacles**
- informations..... C1 à C6
 - ciné-horaires..... C4
 - télé-horaires..... C6
 - Bandes dessinées..... C9
 - Bridge..... C9
 - Décès..... C11, C12
 - Economie..... B1, B4 à B8
 - Editorial..... B2
 - Êtes-vous observateur? ... C7
 - Horoscope..... C8
 - Inf. nationales..... A8
 - Le monde..... A10
 - Loteries — résultats..... A4
 - « Mot mystère »..... C8
 - Mots croisés..... C10

Reportage haineux sur les Québécois publié en Floride

ÉRIC TROTTIER

Les représentants des communautés noire, juive et hispanophone de Hollywood, en Floride, s'apprentent à dénoncer aujourd'hui un reportage haineux sur les vacanciers québécois publié dans la dernière édition de l'hebdomadaire XS et intitulé: « Ribbit, Ribbit. Ils ont repris leurs coassements; les grenouilles sont de retour ».

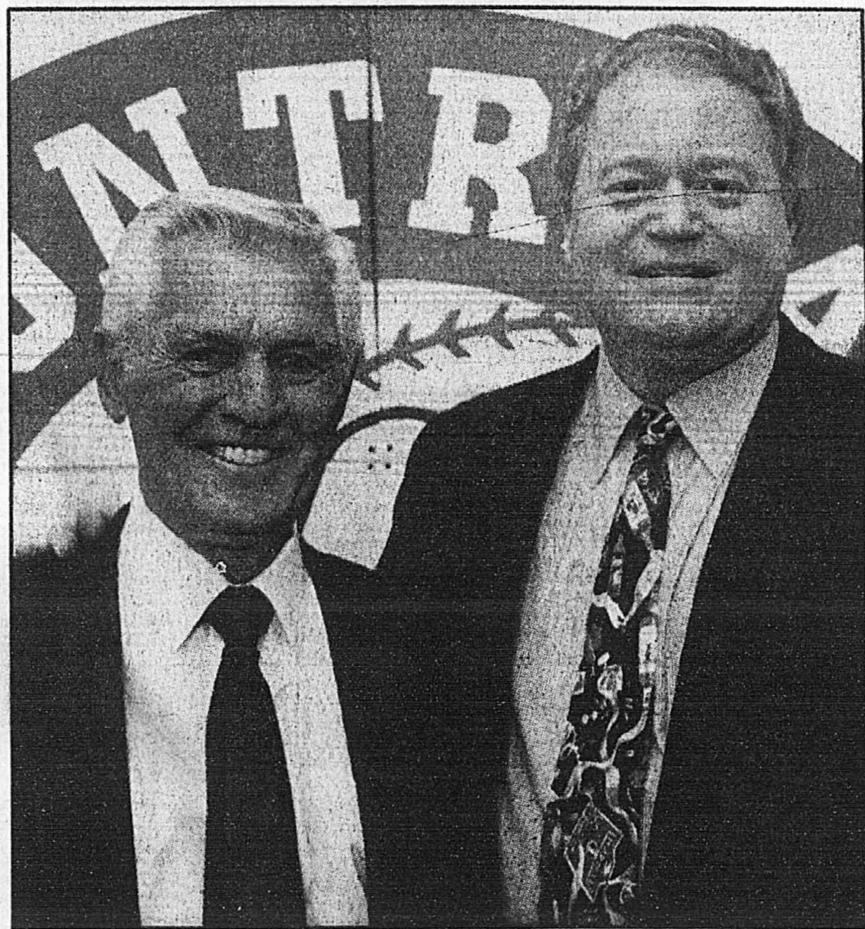
Pour la deuxième année consécutive, XS s'attarde, photos à l'appui, aux habitudes des *French Canadians* en Floride et signale à ses lecteurs que tous les signes de la nouvelle saison des vacanciers québécois sont dans l'air: « On sent l'odeur de la crème solaire bon marché; les cousins germains de la grande baleine blanche s'affairent à stocker de la graisse en prévision de l'été prochain. Vous avez tous compris: les Québécois sont de retour ».

Sur un ton pas très *politically correct*, le journaliste Andrew Likoff accuse les Québécois de tous les maux de la terre: leur façon de penser, de conduire une auto, leur avarice, leurs mauvaises manières, leurs vêtements kétéines, leurs sandales en plastique de chez K-Mart, leur façon de s'exprimer, bref, ils sont la « honte » de la Floride.

« Voici les touristes bedonnants dégoulinant de graisse, au ventre nu, engoncés dans des maillots que même les bambins n'oseraient porter. Voyez ce speedo trois fois trop petit: c'est le gros- »

VOIR REPORTAGE EN A 2

TOUCHANTES RETROUVAILLES



Retrouvailles, hier soir, lors du Gala des célébrités du 25^e anniversaire des Expos. Certaines plaies ne se cicatrisent jamais: « Je me souviendrai toujours des yeux de Rusty (Staub) lorsqu'il a appris qu'il était échangé, ce jour d'avril 1972 », a rappelé l'ancien gérant Gene Mauch. ● Voir *tabloid Sports* pages 7 et 8.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Les nageuses chinoises font usage de stéroïdes

FRANÇOIS BÉLIVEAU

« À Beijing et à Shanghai, j'ai dû croiser un million de chinois dans les rues. C'est noir de monde, à pied et à vélo. Des gens pauvres, minces comme des guêpes. Ils gagnent peut-être 50 \$ par mois. Les desserts, ils ne connaissent pas beaucoup ça. Et je n'ai vu personne avec de l'acné... sauf autour de la piscine. Or, toutes les nageuses chinoises ont de l'acné, parlent avec une voix grave, sont extrêmement musclées... »

Guylaine Cloutier, 21 ans, qui rentre de Chine, confirmait ainsi à *La Presse*, hier, les propos que l'entraîneur de natation de Suède, Hans Chrunk, a confiés à l'agence de son pays, TT.

En substance, Chrunk a déclaré que la Chine, force montante de la natation féminine, construit ses succès sur l'usage des anabolisants et devrait être boycottée par les diverses fédérations nationales et les grandes compétitions.

Guylaine, originaire de Montmagny, est championne canadienne à la brasserie, membre de l'équipe nationale du Canada depuis 1984. La jeune étudiante aux HEC a pris part aux deux premières Coupes du Monde, trois épreuves à chaque fois, les 50, 100 et 200 mètres. Elle n'a pas gagné. Trois médailles de bronze, une quatrième place et deux cinquièmes places. Presqu'à chaque fois, les nageuses chinoises finissaient premières.

« Il y a toujours eu de la tricherie. Il y avait des nageuses dopées à Séoul, à Barcelone, et il y en aura sans doute encore aux prochains Jeux olympiques. Je ne m'en fais pas avec ça. Ça ne vaut pas la peine de gâcher toutes ces années consacrées à la natation. Une vraie gagnante ce n'est pas celle qui remporte l'or une fois, et après c'est fini. La vraie championne c'est celle qui est constante. On se souviendra de moi parce que pendant plus de dix ans, j'aurai représenté mon pays dans l'honneur. C'est rare à la brasserie de durer si longtemps. Au Canada ça ne »

VOIR NAGEUSES EN A 2

UN AUTRE VICE - PRÉSIDENT DU PE. CHERCHE À REMPLACER LIBMAN.

Quoi ?!

NOTRE JERRY LEWIS DE QUÉBEC ? JAMAIS!



Assurance-chômage: dissidence dans les rangs conservateurs

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Si le gouvernement conservateur va de l'avant avec ses restrictions au programme d'assurance-chômage, il devra faire face à l'opposition de certains de ses députés québécois.

Le député conservateur de Beauce, M. Gilles Bernier, a en effet écrit mercredi dernier au ministre de l'Emploi et de l'Immigration Bernard Valcourt pour lui faire connaître son désaccord.

Joint par téléphone, M. Bernier a précisé qu'il était prêt à voter contre le projet de loi si ce dernier n'était pas amendé.

Son collègue de Jonquière, le député Jean-Pierre Blackburn, a déjà fait connaître son opposition lors du caucus national de décembre dernier.

« Je me suis battu depuis huit ans pour bien des projets de loi de mon gouvernement. Je pense, entre autres, au dossier constitutionnel où j'ai fait beaucoup. Mais cette fois-ci, le coeur n'y est pas », a-t-il déclaré hier lors d'une entrevue téléphonique. Lui aussi se dit prêt à voter contre le projet de loi s'il n'est pas modifié et il dit avoir l'appui de son exécutif.

MM. Bernier et Blackburn s'insurgent contre les changements au programme d'assurance-chô-

VOIR DISSIDENCE EN A 2

Miller achète 20 p. cent du capital actions de Molson

Une transaction de 348 millions

MAURICE JANNARD

La brasserie américaine Miller Brewing va acquérir une participation de 20 p. cent dans le capital actions des Brasseries Molson, pour la somme de 348 millions de dollars.

La Miller Brewing fera également l'acquisition de l'entreprise de distribution du brasseur canadien aux États-Unis, la Molson Breweries USA. De plus, Miller se porte acquéreur des droits de mise en marché et de distribution des marques Molson aux États-Unis et s'engage à verser des redevances aux Brasseries Molson.

Par cette alliance, Molson vise à s'assurer une part plus grande

du marché aux États-Unis et à devenir une marque de commerce nationale majeure chez nos voisins du sud.

La nouvelle a été annoncée simultanément hier dans les villes de Toronto, Milwaukee et Melbourne (Australie). La conférence de presse de Toronto était retransmise par téléphone à Montréal dans les bureaux de la société, rue Notre-Dame.

Le président des Compagnies Molson Ltée, Marshall Cohen, a déclaré que l'accord allait permettre à Molson de réduire ses coûts de production, puisque le brasseur canadien pourra s'approvisionner auprès de Miller en matières premières et en produits d'emballage.

Les Compagnies Molson Ltée, de Toronto, détient 50 p. cent des actions des Brasseries Molson, l'autre moitié appartenant au groupe australien Foster's Brewing depuis la fusion Molson-Carling O'Keefe.

Les partenaires canadien et australien cèdent chacun 10 p. cent de leurs intérêts à leur nouvel allié américain. Miller obtient aussi une représentation au conseil d'administration du brasseur canadien.

Les Compagnies Molson recevra 180 millions pour les intérêts cédés.

Devant les journalistes montrealais, M. André Tranchemont

VOIR MILLER EN A 2



LA FLORIDE AU DÉPART DE DORVAL

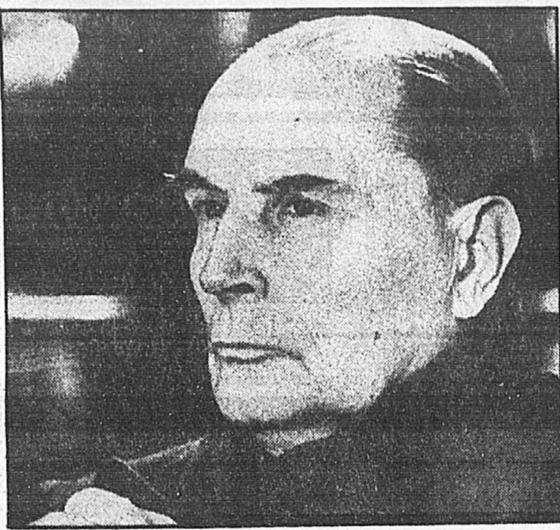
FORT LAUDERDALE ORLANDO WEST PALM BEACH ST. PETERSBURG

169\$

Achetez un billet aller-retour pour la Floride au prix régulier et obtenez le deuxième à seulement 169\$.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

Demain dans La Presse



CAHIER PLUS

L'interminable règne

Depuis quelques années, le gouvernement socialiste français va d'une « affaire » à l'autre, des petites, des grandes, des vraies, des fausses.

BRUNY SURIN : Dans la section Sports, à l'aube de la nouvelle saison d'athlétisme, Denis Arcand nous raconte Bruny Surin, quatrième meilleur sprinter au monde.

En bref

Destruction de 49 000 kilos de hasch

Presse Canadienne QUÉBEC

Une trentaine de policiers de la Sûreté du Québec ont procédé, hier soir, à l'incinérateur de Québec, à la destruction de la plus importante quantité de haschisch jamais saisie, soit 49 863,5 kilos.

Deux camions-remorques chargés au maximum ont fait route hier matin depuis Baie-Comeau sous escorte policière pour apporter la précieuse cargaison jusqu'à Québec.

On se souviendra que cette imposante quantité de haschisch avait été retrouvée le 23 juillet 1991, flottant sur le Saint-Laurent au large de Rivière-au-Tonnerre.

Le remorqueur Pacific Tide avait été arraisonné deux jours plus tard avec 16 personnes à bord, dans le port de Montréal.

Échecs: un prodige de 16 ans

Reuter HASTING, Angleterre

Le monde des échecs vient de connaître un événement hors du commun, la victoire d'une femme — en l'occurrence une gamine hongroise de 16 ans à peine — dans un grand tournoi international.

Judit Polgar, seule femme figurant parmi les cent meilleurs joueurs mondiaux, a remporté mercredi soir le tournoi de Hastings, le plus ancien du monde et le plus important de Grande-Bretagne.

Judit est devenue l'an dernier grand maître international, alors qu'elle n'avait que 15 ans et cinq mois.

Collectes de sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants :

à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h ;

à Montréal : organisée par le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction — international, église Saint-Damase (sous-sol), 7659, 20^e Avenue, Montréal, de 10 h à 20 h 30.

La quotidienne à trois chiffres 334 Tirage d'hier à quatre chiffres 3434

Table with subscription rates and contact information for La Presse.

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.TÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Barcode and publication details including 'CODE DU JOUR 02-5' and 'VENDREDI 15 JANVIER 1993'.

SUITE DE LA UNE

STOP

Québec autorise le STOP sur les octogones rouges

Un adjoint du ministre Claude Ryan, François Grenon, a expliqué hier que son patron avait autorisé le changement à titre de ministre responsable de la politique linguistique « parce que les

deux termes sont français ».

Le dictionnaire Robert lui donne partiellement raison: le dictionnaire mentionne bel et bien le terme STOP mais précise qu'il s'agit d'un mot anglais signifiant arrêt.

« Les deux sont français et les deux sont employés », a prétendu M. Grenon.

Le gouvernement a voulu modifier le règlement pour enlever l'obligation, faite dans l'ancien règlement, de changer les panneaux pour le premier janvier 1993, a-t-il expliqué.

Un comité de fonctionnaires du ministère des Transports s'est réuni l'an dernier pour analyser

toute la question. On a notamment soupesé les implications financières du changement des panneaux pour les municipalités impliquées.

Personne n'était cependant disponible au bureau du ministre des Transports Sam Elkas pour commenter la nouvelle réglementation.

NAGEUSES

Les nageuses chinoises font usage de stéroïdes

s'est jamais vu, une fille au sommet pendant plus de quatre ans.

Aucune n'est « propre »

Pour sa part, l'entraîneur suédois Chrunak a affirmé, à Stockholm: « Je doute qu'il y ait une seule Chinoise « propre » dans l'équipe ». Chrunak, rentré lui aussi de Beijing et de Shanghai mardi soir, précise: « Les Chinoises montrent tous les signes dus à l'usage des anabolisants: teint terreux, musculatures lourdes, voix comme celles des anciennes Allemandes de l'Est, façon de gagner... et performances. A simplement regarder une chinoise normale, on constate que les nageuses prennent des anabolisants. »

Chrunak, entraîneur national depuis 1991, mais associé à l'équipe de Suède depuis près de 20 ans, rappelle qu'au « mondial » de Perth il y a deux ans, la Chine et la Hongrie avaient été les deux seuls pays à voter contre une proposition de contrôles permanents effectués par la Fédération internationale pour détecter les ana-

bolisants. Le Suédois voudrait utiliser ses nombreux contacts avec les entraîneurs nationaux des autres pays pour promouvoir le boycottage des nageuses chinoises.

Le chat sort du sac

« Cette déclaration, commente Guylaine Cloutier, pointe un peu plus les Chinoises. Enfin, le chat sort du sac. Ça se voit facilement autour des piscines, tout le monde en est conscient, mais jusqu'ici, personne ne le disait. »

Guylaine, qui a percé l'équipe nationale à l'âge de 12 ans, vomissait hier quand La Presse l'a rejointe par téléphone.

« Je suis rentrée de Chine tard mardi, après 30 heures d'avion. Je vous dit que là-bas, les mets chinois ne valent pas ceux d'ici, loin de là. A Shanghai, l'eau de la piscine sentait le poisson et dans les rues, c'est sale. Je dois avoir attrapé un virus, ou la grippe, ou la toux, ou la fatigue accumulée. Aujourd'hui (hier) je devais aller à mon cours, mais je ne peux vraiment pas. C'est aussi bien que ça m'arrive maintenant et que je sois prête pour parvenir à mon sommet en février, au Championnat canadien. »

La championne était accompagnée de son entraîneur Stéphane

Bédard et de trois autres nageuses canadiennes, le Torontois Marcel Gery, la nageuse de dos Nikki Dryden de Victoria et la sprinteuse Andreea Nugent, de Calgary, diplômée de McGill. En Chine, Guylaine est convaincue d'avoir réalisé ses meilleurs chronos hors-saison.

« Carrément impossible ! »

« Une Chinoise qui n'était même pas aux Jeux de Barcelone a failli battre le record mondial vraiment intouchable, en piscine de 25 mètres, établi il y a longtemps par Silke Hoerner, d'Allemagne de l'Est. Celle-ci avait été convaincue de doping. »

« Cette Chinoise aurait progressé de sept secondes en trois mois. C'est carrément impossible ! »

La Québécoise, l'une des plus musclées de l'équipe canadienne, se sentait très frêle devant les Chinoises.

« Je veux prendre part aux compétitions les plus relevées au monde pour m'aguerrir en vue des Jeux olympiques d'Atlanta. Mais si je commence à me mettre dans la tête qu'ils trichent, je vais être malheureuse et être tentée d'abandonner. C'est plate dans n'importe quel jeu, aux cartes comme dans le sport, de jouer avec des tricheurs et de ne jamais

obtenir la victoire qu'on mérite. »

Guylaine a aussi remarqué que plusieurs des Blancs établis en Chine qu'elle a rencontrés sont d'ex-Allemands de l'Est...

Le Prince s'en doute

Par ailleurs, soulignons que le Prince Alexandre de Mérode, président de la Commission médicale du Comité Olympique International, affirmait à Bruxelles, lundi dernier, qu'environ 10 p. cent des athlètes olympiques utilisent régulièrement des substances interdites. Il faisait allusion à l'excellente performance de la délégation de la Chine qui s'est classée quatrième au tableau des médailles, aux Jeux de Barcelone.

Seulement cinq des 9366 athlètes, dont un joueur de volleyball chinois, ont été reconnus positifs à Barcelone, contre dix quatre ans plus tôt à Séoul, quand Ben Johnson fut reconnu coupable.

De Mérode a ajouté que tout indique que les Chinois ont trouvé le moyen de « battre » les tests de doping. « La Chine, a-t-il dit, est souvent citée comme la nation où tout est possible ! »

La Chine a conquis 54 médailles, dont 16 d'or, à Barcelone, pour se classer derrière les États unifiés (l'ex-Union Soviétique), les États-Unis et l'Allemagne. □

REPORTAGE

Reportage haineux sur les Québécois publié en Floride

plein-de-bière! Et là-bas, c'est Bertha-les-grosses-fesses!» écrit Itkoff qui, avec un certain cynisme, enchaîne: « Nous plaisantons, évidemment. Les Canadiens français sont nos amis. Ils améliorent notre économie grâce à tous ces concours de jeu de fer qu'ils organisent, créent de l'emploi en envahissant nos marchés aux puces, dépensent toute leur petite monnaie en louant des tentes-roulottes et en arrachant tous les spéciaux sur lesquels ils tombent. Nous les aimons. »

Plus loin, il dit encore: « La prochaine fois que vous aurez envie d'emboutir une voiture portant une plaque d'immatriculation bleue et blanche, ou d'enfoncer une épingle dans le gros ballon d'un de ces ventripotents, souvenez-vous qu'il y a malgré tout pire qu'un Canadien français. »

Plus sérieusement, le journaliste explique par la suite que le Québécois symbolise tous ces touristes qui s'accaparent les plages de la Floride, année après année. Il rappelle aussi la controverse créée par la publication d'un premier portrait du Québécois, l'an dernier. « Notre éditeur, Stephen Wissink, avait été interviewé par

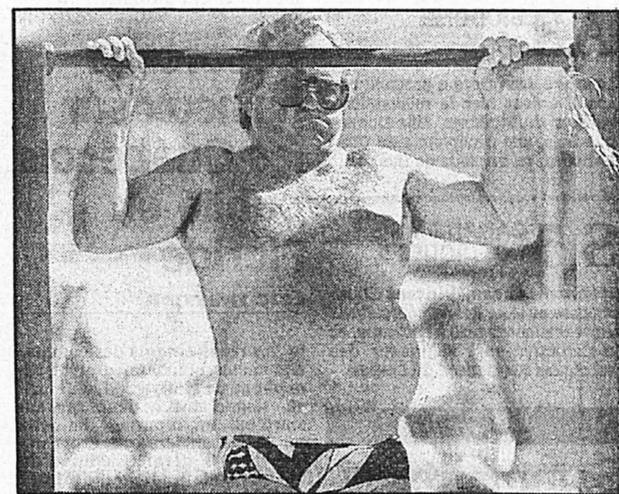
plusieurs journalistes canadiens, et même par le New York Times », s'enorgueillit-il, avant de présenter le clou de ce numéro spécial: un calendrier comportant 12 photos de Québécois au physique, disons, peu enviable.

Wissink a appelé hier son vis-à-vis du Soleil de la Floride, Jean Laurac. Il lui a expliqué qu'il ne fallait pas prendre le reportage au pied de la lettre: « It's just a joke », a-t-il lancé en riant.

M. Laurac ne rit pas. « Nous, on trouve ça très grave, excrécable même! C'est la deuxième fois en deux ans qu'ils nous font ce coup-là; on ne peut pas laisser passer ça », a-t-il déclaré à La Presse depuis son domicile de Hollywood.

« Des Elvis Gratton, il y en a dans toutes les communautés. Ils représentent peut-être 10 p. cent de notre population. En tenant des propos aussi haineux, XS tombe dans le racisme facile. On ne laisserait jamais passer un journal qui qualifierait les Noirs de Niggers, même pour faire une blague. Ils sont allés beaucoup trop loin », a poursuivi M. Laurac.

Il a ajouté qu'une conférence de presse doit réunir aujourd'hui à une même table des représentants des Noirs, des hispanophones, des juifs, des Québécois et des autorités municipales de Hollywood, afin de dénoncer le journal. « Même la chambre de com-



Le magazine XS a préparé un calendrier spécial accompagné de photos de Québécois.

merce de Hollywood et le pasteur Jessie Jackson nous appuient! », a-t-il soutenu.

Lancé il y a deux ans, XS est publié par un quotidien de Fort Lauderdale, le Sun Sentinel, et a un tirage évalué à 44 000 exemplaires. Ayant le look du magazine Voir, de Montréal, il est souvent qualifié de journal marginal.

En comparaison, Le Soleil de la Floride publie 65 000 exemplaires, chaque semaine, pour les 300 000 à 500 000 Québécois qui se trouvent dans la région. Les Québécois comptent pour 15 p. cent du tourisme de la Floride et ont apporté un milliard de dollars à l'économie de cet État l'an dernier. □

DISSIDENCE

Assurance-chômage: dissidence dans les rangs conservateurs

mage annoncés par le ministre des Finances Don Mazankowski dans son exposé économique du 2 décembre dernier.

Le gouvernement entend refuser toutes prestations d'assurance-chômage aux personnes qui quittent volontairement leur emploi « sans raison valable » et aux personnes qui sont congédiées pour mauvaise conduite. Jusqu'à présent, elles devaient attendre entre sept et douze semaines avant de recevoir des prestations réduites.

Une autre mesure prévoit qu'à partir du 1er avril prochain, tous les nouveaux chômeurs recevront 57 p. cent de leur salaire assurable comparativement à 60 p. cent aujourd'hui.

M. Bernier est d'accord pour que le gouvernement décourage les abus. Cependant, il trouve que le gouvernement donne trop de pouvoirs aux fonctionnaires.

« Comment feront-ils pour faire la part entre un congédiement pour inconduite et l'abus d'un employeur? » demande-t-il, en rappelant que ce sont les employeurs qui inscrivent les raisons du départ sur le relevé d'emploi.

M. Blackburn et lui se préoccupent des personnes qui quittent leur emploi pour échapper au harcèlement sexuel. Même si ce motif est considéré comme valable, la victime doit en faire la preuve, ce qui est très difficile, notent-ils.

« Dénoncer exige énormément de courage et il faut comprendre la peur chez celles qui ne le font pas », écrit M. Bernier.

Membre du comité parlementaire qui a étudié la première réforme de l'assurance-chômage, M. Blackburn se souvient de l'angoisse générée à l'époque par l'augmentation des pénalités.

« Pensons-y un peu. Il faut être drôlement riche pour lâcher sa job et dire qu'on est capable d'assumer une pénalité de sept à douze semaines. Et là, au lieu de sept à douze, il n'y aura plus rien. C'est extrêmement punitif pour quelques personnes qui peuvent peut-être abuser du système. C'est prendre un canon pour tuer une mouche et la mouche, c'est le petit citoyen », ajoute M. Blackburn avec émotion.

M. Bernier croit lui aussi qu'on pénalise les plus vulnérables. Il fait remarquer dans sa lettre au ministre Valcourt que la majorité des personnes qui quittent volontairement leur emploi travaillent dans des conditions difficiles et à bas salaires.

Le député de Beauce estime que le ministre s'est trompé de cible. « Les élus du Parlement doivent faire des efforts pour s'attaquer aux conditions qui créent le chômage et non aux chômeurs. Il faut s'en prendre aux causes et non aux victimes », ajoute-t-il sans ambages.

À cet égard, les deux députés jugent inacceptable de ramener le taux des prestations de 60 à 57 p. cent. Selon eux, cela aura un effet dévastateur sur les plus petits salariés. À leur avis, il serait préférable, pour économiser, de diminuer le salaire maximum assurable qui a été porté de 710\$ à 745\$.

Les deux députés comptent faire valoir leur point de vue au cours de la réunion du caucus du Québec et celle du caucus national conservateur qui doivent avoir lieu à la fin du mois. □

MILLER

Miller achète 20 p. cent du capital actions de Molson

tagne, président de la brasserie Molson O'Keefe (filiale des Brasseries Molson), a affirmé que la transaction allait intensifier la présence de Molson aux États-Unis au moment où le marché canadien s'ouvrira, l'automne prochain, aux bières américaines.

« Il est certain que l'arrivée des bières américaines va faire diminuer nos parts de marché au Canada, a déclaré M. Tranchemontagne. Mais en contrepartie, Molson pourra accroître ses ventes aux États-Unis et protéger ses emplois à Montréal. »

D'après lui, il est trop tôt pour parler d'augmentation d'emplois

dans la métropole, où la compagnie emploie 2000 personnes, soit le tiers du personnel canadien. Il faudra attendre de voir le succès de Molson aux États-Unis, a-t-il souligné.

Les produits Molson vendus aux États-Unis continueront d'être fabriqués au Canada, notamment à l'usine montréalaise, qui exporte 15 p. cent de sa production sur le marché américain. M. Tranchemontagne a précisé que les marques Golden, Molson Lite et Molson Dry sont les produits de la société les plus vendus aux États-Unis. Il a indiqué que Molson détient 0,8 p. cent du marché américain, ce qui représente près de 250 millions de dollars. La compagnie envisage à long terme de porter cette pénétration à trois p. cent avec l'alliance avec Miller.

Molson continuera de produire sous licence et de mettre en marché les bières Miller au Canada. De son côté, Miller s'engage à faire la promotion de la bière Molson aux États-Unis et à fournir un effort de marketing égal à celui des marques américaines majeures.

Marshall Cohen a précisé qu'une bière qui détient environ un p. cent du marché américain doit investir 80 millions en dépenses de marketing.

De son côté, André Tranchemontagne a souligné que les différentes taxes aux États-Unis représentent 19 p. cent du prix de vente de la bière, alors qu'au Canada cette proportion grimpe à 53 p. cent. Il estime qu'avec l'ouverture des marchés entre les deux pays, il y a une limite aux

coûts de production plus élevés au Canada, et il n'exclut pas la possibilité que la bière Molson puisse être fabriquée aux États-Unis un jour.

Selon ses dirigeants, Molson détient le premier rang au Canada; les Brasseries Molson ont réalisé un bénéfice d'exploitation de 320 millions en 1992, sur des ventes de 2,55 milliards. De son côté, Miller est le deuxième brasseur américain en importance, avec 22,5 p. cent du marché. Le bénéfice d'exploitation de Miller en 1991 s'est élevé à 323 millions, sur des ventes de 4,1 milliards. Miller est la propriété exclusive de la Philip Morris Corporation, la plus grande société de produits de consommation au monde, qui possède notamment Kraft General Foods. □

Large advertisement for La Presse featuring the logo, '6-12' graphic, and 'AUJOURD'HUI, PAGE A 12'.

Deux Montréalais échappent à la mort

Au moins six personnes perdent la vie dans l'éruption d'un volcan en Colombie

MARTIN PELCHAT

■ L'éruption du volcan colombien Galeras, au moment où plusieurs dizaines de scientifiques, dont deux Montréalais, se trouvaient sur ses flancs, a causé la mort d'au moins six personnes, hier après-midi.

Selon la Croix-Rouge colombienne, six autres chercheurs ont été blessés et dix autres sont portés disparus. Il semble que les victimes et les disparus se trouvaient dans le cratère au moment de l'explosion. Les deux volcanologues montréalais, John Stix, de l'Université de Mont-

réal et Anne Charland, de l'Université McGill, s'en sont tirés indemnes.

«On examine les données prélevées avant de descendre dans le cratère, et toutes les données ont indiqué qu'il n'y avait pas de problème, tous les signaux de surveillance avaient indiqué que le volcan était calme», expliquait en entrevue téléphonique avec *La Presse*, hier soir, M. Stix, un des quatre organisateurs de la conférence à laquelle participaient ces scientifiques.

«Tout le monde est en état de choc», ajoutait-il.

Depuis lundi, ces scientifiques se trou-

vaient à Pasto, la ville de 300000 habitants bâtie sur les bords du volcan, au sud de la Colombie. Ils planifiaient les dix prochaines années de recherche sur le Galeras, et examinaient les moyens de mieux coordonner les échanges entre les spécialistes et la population locale, a indiqué M. Stix.

Le Galeras est à nouveau actif depuis 1988. La dernière éruption, avant celle d'hier, était survenue le 16 juillet dernier. Les participants à la conférence y montaient lorsque le Galeras a à nouveau rugi, vers 1 h 45, heure locale.

«On a entendu un bruit, raconte Anne

Charland. Sur le coup, on s'est dit: c'est peut-être un avion. Mais on a commencé à sentir des cendres et des lapilli, des petits morceaux de roche. Alors le premier réflexe, ça a été de courir.»

De lourds blocs ont été projetés, ainsi que des plus petits projectiles lancés à grande vitesse; plusieurs scientifiques ont subi des brûlures. L'un d'eux a vu fondre le sac à dos qu'il portait.

Mme Charland faisait partie d'un groupe de sept chercheurs. L'un d'eux était un expert japonais. «Il nous a conseillé de rester près de la paroi», dit-elle. Mais au bout de trois ou quatre minutes, le volcan s'était calmé.



Il y avait là un immeuble de quatre logements abritant cinq personnes.

PHOTOS JEAN COUPLI, La Presse

Quatre logements soufflés par une explosion: aucun blessé!

JEAN-PAUL SOULIE

■ Un vrai miracle! Quatre logements détruits dans le quartier Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. Soufflés par une explosion, puis rasés par un incendie. Un enfer de quelques secondes qui n'a laissé qu'un amas de ruines fumantes, au ras du sol, avec des pompiers qui continuaient d'arroser par 15 sous zéro, hier matin. Les cinq occupants de l'immeuble, dont la propriétaire, Yvonne Cadorette, sont sortis sans une égratignure du sinistre.

Le choc a été tellement violent que de se retrouver sains et saufs les a laissés un peu ahuris, souriants. Pensez donc! Pas une seule victime! Seulement un téléphone à faire pour avertir Gaston Cadorette, le propriétaire, qui est en Floride depuis deux semaines, les pieds dans le sable chaud, et qui doit rentrer aujourd'hui...

Yvonne Cadorette s'était réveillée tôt, hier matin. Ses vêtements étaient prêts, elle devait aller à Montréal pour une radiographie. «Monsieur Beauchemin était venu débayer la neige dans la cour, j'étais debout! Vers six heures et demi, il y a eu un gros 'boom', et les meubles sont tombés sur mon lit! J'ai cru à un tremblement de terre, et j'ai eu peur que le plafond me tombe dessus. Les vitres étaient cassées, le miroir aussi!» Mme Cadorette a commencé par sortir, puis elle est revenue bien vite chercher son dentier, dans la salle de bains, et c'est là qu'elle a commencé à voir des flammes.

Un inconnu la sauve

Dans la salle à manger de sa belle-soeur Hélène Lemonde, chez qui elle a trouvé refuge, à dix minutes de son domicile détruit, Mme Cadorette jure ses grands dieux qu'elle ne dira plus rien. Et elle poursuit son récit palpitant, avec force gestes. «Après ça, je suis sortie dans la cour, en jaquette, avec ma robe de chambre, mes petits bas et mes chaussettes. Un grand homme, fort, est arrivé, il a voulu me prendre dans ses bras. Moi je ne voulais pas, mais il m'a prise quand même... Et il m'a emmenée chez mes voisins, les Lussier.»

Son sauveteur, «l'homme fort qui voulait la prendre dans ses bras», c'était René Beaudry, un ancien voisin, en visite chez son ami Maurice Perreault, de l'autre côté de la rue. Yvonne n'a jamais reconnu René. «Pas le mari de Jeanne-d'Arc? Ça alors!»

René Beaudry le savait bien, qu'elle ne l'avait pas reconnu. De la fenêtre de son ami Maurice, il a vu le locataire du logement à côté de celui de Cadorette, Gaston Lussier, qui couchait juste au-dessus de la fournaise, sortir en tee-shirt dans le froid glacial, tout de suite après la première explosion. «Gaston a sauté en l'air, et s'est ramassé par terre par-dessus ses meubles! Il a voulu ouvrir la porte extérieure, mais la porte n'était plus là, arrachée, elle avait traversé la rue, jusqu'à la pharmacie en face...»



Mme Yvonne Cadorette, la femme du propriétaire de l'immeuble détruit, s'est retrouvée chez sa belle-soeur, qui l'a habillée. «Avoir tant de linge, et puis d'un seul coup, plus rien! C'est pas croyable!»

C'est alors que René Beaudry a vu Mme Cadorette, un peu perdue, au milieu de sa cour, les deux pieds dans la neige.

Sophie Lussier est la fille du garagiste voisin. Belle maison, garage à côté. Elle a sauté de son lit à la première explosion. «Les murs de brique ont gonflé! Et tout de suite après, les vitres ont éclaté, les briques sont tombées, tout a bougé, un vrai jeu de massacre! Mais la maison était toujours debout, et c'est sans doute ce qui a sauvé tous les occupants.»

Gaston Lussier, qui a sauté en l'air avec ses meubles, a traversé la rue pour aller chercher du linge chez des amis. «Tout le monde a d'abord cru que c'était une auto qui avait percuté le mur d'une maison, et puis on avait encore l'électricité... Après, on était dans le noir, sans chauffage...»

L'autre maison voisine est habitée par deux locataires. L'un d'eux, Mario Garbois, était seul à monter la garde hier, pour éviter les vols. Les pompiers avaient ouvert toutes les fenêtres, le chauffage était coupé, comme l'électricité.

«Notre lit est posé par terre... Nous avons été soulevés par la force de l'explosion», raconte-t-il. Il a été mettre sa femme et ses deux fils à l'abri dans la famille. «Quand tout a sauté, je me suis levé, j'ai vu quelqu'un qui courait dans la rue, pas très habillé... Là j'ai perdu le fil... J'ai pris ma femme et mes deux fils et je suis parti... Mon plus vieux, qui a six ans, voulait être pompier, évidemment. Je crois qu'il a changé d'idée.»

A l'étage, les vitres des chambres des enfants sont brisées par des débris encore dispersés au sol. «Les enfants pleuraient en sortant... Il y avait de quoi être effrayé! Le réveil a été brutal.» Vers midi hier, une forte odeur de gaz flottait encore dans les logements ouverts à tous les vents.

Saint-Hyacinthe, hier, la Sûreté du Québec menait son enquête. Un piquet d'arpenteur a été saisi, il porte un numéro qui permettra d'identifier son propriétaire. Le piquet a percé une conduite de gaz sous pression. Mais c'est sans doute quand une machine de déneigement a accroché ce piquet que la conduite a été réellement crevée.

«La tête du piquet avait été pliée», a expliqué hier soir le porte-parole de Gaz Métropolitain, Pierre Durand, qui a passé la journée sur les lieux. Le gaz semble s'être infiltré jusque dans l'immeuble en suivant des conduites d'eau ou d'égout. Il s'est accumulé dans le sous-sol, jusqu'à ce que la concentration explosive étant atteinte, une étincelle déclenche l'explosion.

Dans la ville de Saint-Hyacinthe, 40000 habitants, Gaz Métropolitain a 300 abonnés environ. La plupart sont des commerces, des entreprises ou des institutions. Vingt et un pompiers alertés à 6 heures 24 ont maîtrisé l'incendie avant 7 heures 45.

Saint-Hyacinthe dispose d'un corps de policiers-pompiers de 55 membres, plus 60 pompiers à temps partiel. Le quartier Saint-Joseph où a eu lieu l'explosion d'hier s'est fusionné à la ville en 1976. Gaz Métropolitain a déjà eu affaire à une explosion à Saint-Hyacinthe, à l'hôpital Hôtel-Dieu, il y a trois ans.

La dernière explosion survenue dans la région de Montréal date de mars 1990, à Dollard-des-Ormeaux, alors qu'un bungalow explosait sans faire de victimes. Là encore, des employés municipaux croisaient dans la rue et ont causé le sinistre. «Pourtant, dit Pierre Durand, Gaz Métropolitain offre gratuitement le service de localisation des lignes souterraines à tous les entrepreneurs qui le demandent... Mais contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, ici il n'y a pas de pénalités ni de poursuites criminelles...»

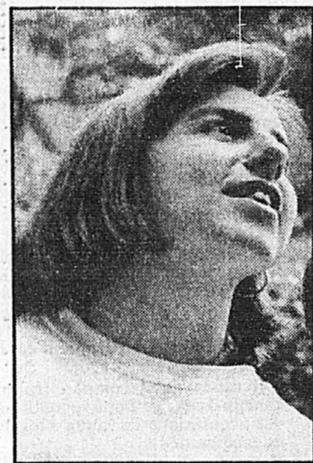
Le Biodôme accueille son millionième visiteur

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La millionième personne à franchir les portes du Biodôme, notre nouveau musée des sciences naturelles, est Mlle Dominique Bois, une cégépienne de Charlesbourg, en banlieue de Québec.

Le maire de Montréal, M. Jean Doré, qui l'a personnellement accueillie avec sa compagne, Louise Bernier, au cours d'une cérémonie, a dit, tout heureux, que la grande popularité du musée, auprès de la clientèle du Québec entier et d'ailleurs au monde, fait du Biodôme «l'un des atouts majeurs de la métropole du Québec et de l'est du Canada». Il s'est ainsi dit convaincu de la viabilité de la nouvelle institution.

M. Doré a fait valoir, devant les journalistes, que le musée de la civilisation d'Ottawa-Hull, le plus populaire de tous, a accueilli 1,2 million de visiteurs durant la première année de son existence; le Biodôme, lui, a atteint le cap du million en six mois d'existence seulement. L'institution, a-t-il dit, exprime le dynamisme des fondateurs et symbolise l'espoir que la jeunesse porte en elle une nouvelle symbiose avec la nature. Le prix remporté par Mlle Bois consiste en un intéressant voyage écologiste dans la nature gaspésienne.



Dominique Bois, la millionième visiteuse. PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Le directeur de la nouvelle société qui gère le Biodôme, la Société des musées de sciences naturelles de Montréal, M. Gilles Desaulniers, participait hier à cette cérémonie avec son président, M. Jean-Paul Gourdeau et M. Richard Brunelle, membre du comité exécutif de la Ville. L'un des fondateurs de ce musée, M. Pierre Bourque, directeur du Jardin botanique, était en vacances.

M. Desaulniers a appuyé les dires du maire. En effet, a-t-il expliqué, tout heureux lui aussi, 81 p. cent des visiteurs sont des Québécois de tout le territoire, (dont 47 p. cent de la grande région de Montréal). Le reste, (19 p. cent) vient de l'extérieur du Québec: 7 p. cent des USA; 7 p. cent d'Europe, principalement de France; 4 p. cent de l'Ontario et un p. cent du reste du Canada.

Le Biodôme, on le sait, a été construit au coût de 50 millions\$ par le gouvernement du Québec à l'occasion des fêtes du 350^e anniversaire. Techniquement, l'immeuble, a-t-on expliqué hier, demeure la propriété du gouvernement, mais les documents officiels établissant le transfert à la municipalité devraient se faire bientôt. Depuis l'ouverture, les frais d'opération sont à la charge de la Ville.

M. Desaulniers a dit que l'important achalandage réduira le déficit d'opération de l'institution. Il a expliqué que, pour toute l'année 1993, la Société des musées espère recevoir 1,2 million de visiteurs. Dans ces conditions, les revenus seront de 6,5 millions; les dépenses de 16,5 millions. La Ville a prévu un budget d'opération de 10 millions pour 1993 pour combler le manque à gagner.

Le directeur a dit que cet «autofinancement» prévu n'est donc que de 37 p. cent pour l'année prochaine; il espère porter cette proportion à 50 p. cent d'ici trois ans.

ABUS DE CONFIANCE

■ L'ingénieur René Lacroix, 53 ans, de Pointe-Claire, a comparu hier en Cour du Québec pour être accusé d'abus de confiance. Cet ancien haut fonctionnaire du ministère des Transports est accusé d'avoir usé de son influence pour que soient accordés des contrats de construction à des entreprises avec qui il partageait des profits. Jean Côté, de Masson, un ingénieur de 41 ans, qui fut lui aussi à l'emploi du ministère des Transports, est recherché par la police pour les mêmes crimes. De 1987 à 1991, Lacroix était l'administrateur responsable d'approuver tous les projets de construction sur les autoroutes à l'ouest de Montréal. Côté, lui, était le chef du département du bureau de Hull responsable des travaux de construction à partir de 1987. Les deux hommes se connaissent pour avoir travaillé ensemble à Hull. Selon les policiers, les deux hommes ont usé de leur influence pour favoriser des entreprises de construction dans lesquelles ils avaient des intérêts.

REQUÊTE REFUSÉE

■ Le juge François Beaudoin, de la Cour du Québec, a rejeté, hier, la requête de l'avocat du policier Paul-Normand Chevalier qui réclamait que le procès de son client se déroule devant 12 jurés. Suspendu de ses fonctions, ce caporal de la Sûreté du Québec, attaché à la section de lutte au crime organisé au détachement de Saint-Jérôme, est accusé de trafic et de possession de cinq kilos de cocaïne. En premier lieu, représenté par Me Richard Perras, Chevalier avait informé la cour qu'il voulait un procès aux Assises. Quand il a été cité à son procès, Me Perras a fait savoir que son client avait décidé de demander un procès devant un juge seul. Par la suite, Me Perras a cédé sa place à Me Jean-Claude Hébert qui a redemandé un procès devant jury. Requête qui a été refusée.

OBJECTIONS IMPRÉVUES

■ À la suite d'interventions imprévues des villes de Montréal et de Laval, Hydro-Québec pourrait être obligée de revoir le tracé de sa future ligne de transport d'électricité traversant la rivière des Prairies à Anjou. Montréal trouve que ce projet nuit aux efforts déployés pour améliorer l'image de l'Est, tandis que Laval veut absolument que la ligne soit souterraine, contrairement à la décision d'Hydro.

ARCHAMBAULT

■ Serge Archambault, présumé meurtrier de trois femmes, a changé d'avocat et il connaîtra le 3 février la date de son enquête préliminaire qui se déroulera au palais de justice de Saint-Jérôme. Normalement, la date aurait dû être fixée hier, mais le juge François Beaudoin, de la Cour du Québec, a accepté la requête de Me Pierre Poupard, nouvel avocat de l'accusé. L'avocat a demandé quelques semaines pour prendre connaissance du dossier d'Archambault, qui est détenu depuis la fin novembre, soit quelques heures après la découverte du corps d'une jeune femme.

CONTREBANDE DE CIGARETTES

■ Trois individus arrêtés par la GRC dans la nuit de mercredi à jeudi, à Pointe-du-Lac, dans le cadre d'une importante saisie de cigarettes, ont pu reprendre leur liberté après avoir comparu hier au palais de justice de Trois-Rivières. Ronald Giroux, 30 ans, de Kanesatake, Kenneth Snee, 60 ans, de LaSalle, et Vincent Fazio, 37 ans, de Montréal, ont dû cependant signer un engagement personnel de 5000\$ et promette de se rapporter une fois la semaine aux bureaux de la GRC. Fazio a été arrêté de nouveau quelques instants après sa libération, par des agents de la SQ cette fois, puisqu'il était recherché sous mandat pour plusieurs milliers de dollars de contraventions impayées. Les prévenus risquent de lourdes amendes s'ils sont reconnus coupables. Le procureur fédéral a en effet indiqué que les amendes dans chacun des cas pourraient être de 71647\$, soit deux fois les droits d'accise sur la quantité de tabac saisie. Les accusés étaient en possession de 104 caisses contenant 5200 cartouches de cigarettes et 1440 boîtes de tabac à cigarette lors de leur arrestation.

VOL QUALIFIÉ

■ Deux individus soupçonnés d'avoir cambriolé le bureau de poste de Lanaoie ont brièvement comparu hier au palais de justice de Joliette sous des inculpations de vol qualifié et de possession d'arme prohibée. Les deux suspects, Robert Bolliger et Jean-Paul André, âgés respectivement de 28 et 29 ans, de Pointe-aux-Trembles, ont été appréhendés mercredi, dans un quartier de l'est de Montréal. Le duo serait responsable d'un vol à main armée perpétré lundi au bureau de poste de Lanaoie. Les voleurs ont fait main basse sur une quantité de timbres estimée à environ 1000\$, en plus d'une somme d'argent de 300\$.

Sida: la maison Nazareth pourrait devoir fermer le 23 janvier

Entre-temps, 100 malades attendent une place dans une maison d'hébergement

PIERRE GINGRAS

Une centaine de malades sont actuellement en attente d'une place dans la dizaine de centres d'hébergement pour les personnes atteintes du sida de la région de Montréal, autant que le nombre de patient que l'on retrouve en ce moment dans ces centres spécialisés, a indiqué hier le Comité sida aide Montréal.

En dépit des besoins considérables, la maison Nazareth, située rue Seymour, non loin du Forum, doit fermer ses portes le 23 janvier faute de fonds suffisants. Ce centre d'hébergement, le seul du genre à Montréal, donne l'asile à sidéens en phase terminale qui cherchent un certain réconfort avant leur mort. La maison Nazareth accuse un déficit de l'ordre de 500 000 \$.

Fondée il y a 18 ans, ce centre s'occupait à l'origine des personnes âgées atteinte de cancer. En 1988, on décide plutôt d'offrir des services aux gens qui meurent du sida, des personnes délaissées pour la plupart. Le directeur de la maison, Dennis Hadley, explique que les dons privés ont diminué de moitié durant l'année qui a suivi ce changement de cap, une situation attribuable au fait que les donateurs, des anglophones en grande majorité, ont continué à soutenir les causes qui leur tenaient déjà à cœur, ou pour une faible part, parce qu'ils ne voulaient pas donner pour une maladie «tabou», fait-il valoir.

En dépit de ce manque à gagner, les soins donnés aux sidéens se sont avérés très coûteux et il a fallu engager à temps plein qua-

tre personnes. La maison peut héberger 10 malades. «Il en coûte 500 \$ par mois au malade mais la facture réelle se chiffre à 100 \$ par personne par jour. Nous ne pouvons plus boucler notre budget malgré la subvention de 490 000 \$ de Québec. Et nos employés sont moins payés qu'ailleurs et je vis sous le seuil de la pauvreté», dit Dennis Hadley.

Pourtant fait-il valoir, si on transfère les malades à l'hôpital, il en coûtera 1 800 \$ par jour à l'État. La durée de séjour d'un patient est en moyenne de 30 jours mais il est déjà arrivé que huit sidéens meurent au cours d'une même semaine à la Maison Nazareth.

«Nous espérons un miracle, dit Dennis Hadley. Cette maison répond vraiment à un besoin pour la société. Voilà un an que j'ai averti les autorités à ce sujet».

Appeler à commenter la situation, le Centre québécois de coordination sur le sida a préféré référer les questions au ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté.

Pour sa part, le porte-parole ministériel a soutenu que le cabinet a été avisé de cette affaire depuis quelques jours à peine. On explique que le ministère subventionne actuellement 100 places dans ces centres d'hébergement, à Montréal et à Québec, et que ce chiffre sera porté à 123 l'an prochain.

On indique par ailleurs que le cas de la Maison Nazareth est typique de ces organisations bien intentionnées qui augmentent leurs services mais ne peuvent ensuite suffire à la demande créée, faute de financement.

Pour aider les enfants qui ont des parents atteints du sida

Le groupe Sida bénévoles Montréal mettra sur pied dans les semaines qui viennent des séances de thérapie «par le jeu» afin d'aider de jeunes enfants qui vivent avec des parents atteints par la maladie.

Ce serait la première fois, dit-on, que l'on se penche sur les problèmes particuliers vécus par ces enfants âgés de moins de dix ans. Les séances de thérapie doivent se tenir deux fois par mois et seront supervisées par un travailleur social spécialisé du CLSC Ville-Marie. «On oublie souvent que le sida est très présent chez les hétérosexuels et qu'au Québec la prévalence de la maladie chez ces gens est la plus élevée au Canada. Ce qui fait que bien des enfants doivent vivre des tensions très grandes. Ils ont besoin d'aide», explique Jock Newman, le président du groupe.

Cette organisation qui compte

surtout des anglophones existe depuis 1987. Elle s'est distinguée en aidant individuellement les sidéens à résoudre leurs problèmes quotidiens.

Sida bénévoles Montréal termine aussi l'entraînement d'un groupe de bénévoles afin d'offrir un service de gardiennage pour ces enfants. «Les tabous sont parfois bien ancrés, dit M. Newman. Il arrive très souvent que les sidéens ne peuvent trouver de gardiennes pour leur enfants parce qu'ils sont atteints par la maladie. Nous tentons de les aider».

Sida bénévoles Montréal obtient la plus grande partie de son financement par des soirées bénéfiques qu'elle organise de temps à autre. En octobre dernier, par exemple, la soirée Black and Blue à laquelle avait collaboré l'artiste Mitsou avait permis de récolter 26 000 \$, soit l'essentiel de son budget pour l'année 1993.

Pose d'implants mammaires dans des cas spéciaux: la décision d'Ottawa plaît et... déplaît

MARTHA GAGNON

La décision du ministre fédéral de la Santé d'autoriser la pose d'implants mammaires en silicone dans des cas spéciaux, malgré la mesure générale d'interdiction, satisfait les chirurgiens plasticiens mais inquiète certains groupes de femmes.

Les implants mammaires n'ont pas fini de susciter la controverse. Hier, le docteur Roland Charbonneau, président de l'Association des chirurgiens plasticiens, se réjouissait que le gouvernement ait ouvert la porte à des exceptions. Selon lui, il s'agit d'une attitude moins rigide que celle adoptée lors du moratoire, il y a neuf mois, qui interdisait totalement l'implantation de prothèses mammaires.

«Si le ministre Bouchard nous permet de l'utiliser dans des cas spécifiques, on peut conclure que les implants ne sont pas aussi dangereux qu'on peut le croire». Selon lui, il faudra attendre encore quelques années avant que toutes les études scientifiques sur les effets du produit ne soient terminées. «Pour l'ins-

tant, rien ne permet de dire que ces implants sont réellement nocifs pour la santé. C'est le ministre lui-même qui le dit.»

Les groupes de protestation qui réclament la disparition totale des implants en silicone trouvent l'attitude du ministre Bouchard pour le moins contradictoire. «Comment peut-on interdire les prothèses et les autoriser dans certains cas?» se demande le groupe Je sais.

Du côté de l'ACEF centre, organisme très impliqué dans le débat des prothèses, Martine Lavallée, conseillère juridique, n'est pas en désaccord avec la décision du ministre de permettre à certaines femmes d'avoir des prothèses de silicone. «Si ces femmes sont prêtes à assumer tous les risques, c'est leur responsabilité.»

Elle précise toutefois qu'il est difficile pour les femmes de faire «choix éclairé étant donné qu'on ignore toujours quel est le risque réel. Dans un cas de doute, il vaut peut-être mieux s'abstenir».

Par ailleurs, l'ACEF n'a toujours pas déposé sa demande pour interner un recours collec-

tif au nom des 14 000 femmes, porteuses de la prothèse. Meme qui a été retirée définitivement du marché. La requête devrait être présentée en février.

Les exceptions prévues par le gouvernement s'adressent aux femmes qui ont déjà entrepris une reconstruction mammaire avant le moratoire décrété par le gouvernement; à celles qui doivent remplacer une prothèse brisée ou détériorée et à celles qui ont besoin d'un implant à la suite d'une mastectomie. Ces femmes pourront faire une demande pour obtenir une prothèse en silicone.

«Chaque cas sera soumis à un comité d'étude du ministère de la Santé», précise le président de l'Association des chirurgiens plasticiens. Le médecin ne pourra installer la prothèse qu'après avoir reçu l'autorisation du ministre. Il est toutefois interdit d'implanter des prothèses en silicone pour des raisons purement esthétiques. La situation est la même aux États-Unis.

Le docteur Charbonneau estime que ces mesures d'exception touchent peut-être 200 à 300 femmes au Canada. Il s'agit dans

certain cas de patientes qui doivent remplacer un implant défectueux, lequel a été posé il y a plusieurs années. «Elles peuvent se faire installer une autre prothèse en silicone ou une prothèse saline qui ne donne pas les mêmes résultats. Dans ce cas, elles devront accepter de vivre avec deux seins différents.»

Le président de l'Association précise que les chirurgiens «ne vont pas se battre pour installer des prothèses en silicone. Ils vont étudier chaque demande en regard des exceptions permises». Les implants mammaires représentent de 1 à 2 p. cent de leur pratique. Quant aux femmes qui désirent faire enlever leur prothèse parce qu'elles ont peur, le docteur Charbonneau pense qu'il sera possible de s'entendre avec le ministère pour défrayer les coûts de l'intervention.

Mais selon lui, «peu de femmes ont demandé qu'on retire leurs prothèses pour des raisons psychologiques». Ce sont surtout celles qui éprouvent des problèmes physiques, douleurs et infections, qui se sont plain-

Les occupants du bureau de poste de St-Clément menacent de fermer l'autoroute 20, lundi

GILLES NORMAND

du bureau de La Presse

QUÉBEC

Les occupants du bureau de poste de Saint-Clément, petite localité située dans les terres, une cinquantaine de kilomètres à l'est de Rivière-du-Loup, menacent de fermer l'autoroute 20 à la circulation automobile, à compter de 8 h, lundi matin.

Le barrage sera formé à l'ouest de Rivière-du-Loup, là où une fourche se forme pour mener au Nouveau-Brunswick, selon un porte-parole du groupe, Jacques Tremblay.

Une voie de service serait toutefois maintenue ouverte pour laisser le passage libre aux véhicules d'urgence, comme les ambulances et voitures de police.

Les occupants du bureau de poste, qui résistent à la fermeture de ce dernier parce qu'ils estiment que leur localité de 600 âmes s'en trouverait dévalorisée tant sur le plan économique que social, s'engagent ainsi dans une escalade de la pression qu'ils appliquent sur la société d'État pour l'amener à revenir sur sa décision.

Le bureau de poste est occupé 24 heures par jour depuis le 5 décembre. Une rencontre a eu lieu lundi entre des représentants de la Société des postes, dont la responsable pour la région de Québec, Rochelle Duhaime, et le maire Roger Caron et le conseiller municipal Richard Cimon, également porte-parole des résistants.

La Société des postes a alors proposé l'essai durant un an du service postal à un comptoir privé

(un commerçant). Au bout de cette période, si la population est mécontente, on pourrait réévaluer ensemble le dossier. Après deux jours de réflexion et après avoir consulté grosso-modo la population, les autorités municipales ont fait connaître leur refus.

Hélène Barnard, porte-parole du service des communications, a indiqué à La Presse que la société déplorait le refus des autorités municipales de Saint-Clément à l'égard de la proposition. Pour le moment, on étudie toujours le dossier et on n'a pas pris de dispositions quant à l'occupation du bureau de poste. «On évite dans toute la mesure du possible de les expulser de force. On ne veut pas que la situation dégénère», ajoute-t-elle.

Elle souligne que le réaménagement du service postal au pays a

entraîné la fermeture de 1 300 bureaux de poste, dont 150 au Québec. «Entre 94 et 98 p. cent des gens concernés se sont depuis déclarés satisfaits du service postal dont ils disposent, par le truchement de divers sondages», précise Mme Barnard.

Du côté de la Sûreté du Québec, on a indiqué qu'il n'était pas question de laisser l'autoroute 20 fermée «trop longtemps». On explique que dans de tel cas, on parlemente avec les manifestants pour les amener à libérer le passage.

Il y a quelques jours, le jeudi 7 janvier, des résistants de Saint-Clément avaient formé un barrage symbolique, sur la route 132, à Trois-Pistoles. On a simplement intercepté les automobilistes pour leur distribuer des tracts expliquant leur lutte.

Une Dominicaine pourrait être autorisée à revenir au Canada pour défendre la cause de ses enfants

Un juge de la Cour fédérale a recommandé hier au ministre de l'Immigration d'autoriser Angela Martinez, expulsée en République Dominicaine, à revenir au Canada pour défendre la cause de ses deux enfants devant le Tribunal de la jeunesse.

Le juge invite le ministre à tenir compte de la situation particulière de cette mère dominicaine dont les deux enfants sont nés au Canada. Ceux-ci, âgés de 6 ans et de 14 mois, ont été confiés temporairement à leur père, Roberto Perez, un Canadien d'origine dominicaine qui vit à Montréal.

L'avocate de la mère, Me Diane Bélanger, explique qu'il ne s'agit que d'une recommandation qui n'engage en rien le ministre de l'Immigration.

Vendredi dernier, Mme Martinez est retournée dans son pays comme le lui ordonnaient les autorités. Elle n'a pas voulu emmener avec elle ses enfants parce qu'elle craignait de vivre dans l'insécurité et de ne pouvoir subvenir à leurs besoins.

Si elle revenait au Canada, elle devrait le faire à ses frais. Les auditions au Tribunal de la jeunesse ont été fixées les 20 et 21 janvier.

Par ailleurs, le père réclame la garde des enfants devant la Cour supérieure. En désespoir de cause, Mme Martinez s'est adressée au Tribunal de la jeunesse pour faire valoir que la sécurité des enfants était menacée par son départ en République Dominicaine.

Pharmacien radié à vie pour avoir vendu des médicaments sans ordonnance

Un pharmacien de Westmount, Jack Shore, a été radié à vie hier pour avoir vendu d'importantes quantités de médicaments sans ordonnance.

Le professionnel qui a admis sa culpabilité a été visité à une dizaine de reprises par des agents infiltrés de la police de la CUM à qui il a vendu des Valium, Halcion et autres médicaments sans ordonnance. M. Shore avait été radié temporairement en avril dernier.

Le directeur général de l'Ordre des pharmaciens, Alain Boisvert, expliquait hier qu'il s'agissait de la première radiation permanente imposée à un pharmacien. Le Comité de discipline s'est montré intraitable envers M. Shore qui

avait déjà commis une offense semblable en 1986. A cette époque, il avait été condamné à une amende de 10 000 \$. «Si la sanction est aussi sévère, c'est qu'il s'agit d'une récidive», dit M. Boisvert. Un autre cas semblable est actuellement à l'étude. «Heureusement, ils sont peu nombreux.»

L'enquête du syndicat qui a vérifié les inventaires a permis de constater que le pharmacien avait vendu illégalement des médicaments pour une valeur de 140 000 \$ sur une période d'environ deux ans.

Il devra aussi comparaître en cour le 3 février pour répondre à des accusations de vente illégale de médicaments.

Des salons de coiffure réclament l'abolition du comité paritaire de la Montégérie

Des chaînes et des salons de coiffure indépendants pressent le ministre du Travail, Normand Cherry, d'abolir le comité paritaire de la Montégérie, juste avant des décisions importantes.

Le «groupe des sept» salons, entraînés par le comité paritaire devant le tribunal, qui les a exonérés, et des chaînes comme Vag, Inter Beauté et Continental, vien-

nent en effet d'écrire au ministre, à un moment stratégique.

A la demande de Normand Cherry, le comité paritaire doit en effet, avant ce soir, faire part de ses commentaires sur le rapport d'enquête accablant de 170 pages contre lui. Et par la suite, tel qu'il l'a indiqué, le ministre pourrait concrétiser son intention d'abroger le comité paritaire.

RÉSULTATS
Loto-Québec

GAGNANTS	LOTS	6/6	3	637 842,40\$
5/6+	13	44	158,30\$	
5/6	384	1	195,90\$	
4/6	19 882	44	20\$	
3/6	338 293	10	00\$	

Ventes totales: 16 022 188,00\$
Prochain gros lot (approx.): 2 400 000,00\$
Prochain tirage: 93-01-16

Extra Tirage du 93-01-13

NUMÉROS	LOTS
015487	100 000 \$
15487	1 000 \$
5487	250 \$
487	50 \$
87	10 \$
7	2 \$

BANCO Tirage du 93-01-14

9	14	17	21	23
24	30	31	33	35
41	43	44	49	54
60	61	63	67	68

Prochain tirage: 93-01-15

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ATTENTION CHUTE DES PRIX!

30 à 70% de rabais!
Un événement comme ça, ça vaut le détour! Absorbons les taxes.

Fournisseurs
McComber
depuis 1895
Naturellement

440, DE MAISONNEUVE OUEST, MONTRÉAL (514) 845-1167

VÊTEMENTS DE SKI

2 DERNIERS JOURS

50% de rabais
MAINTENANT EN SOLDE.

Le solde que vous attendiez!

Tous les vêtements de ski maintenant réduits de 50 %
Tous les accessoires maintenant réduits de 20 %

Toutes ventes finales

Le Trading Post vous habillera de la fête aux pieds.

TRADING POST 5385, ch. Queen Mary
484-3447
Lun.-merc., 9 h à 18 h; jeu.-vend., 9 h à 21 h; sam., 9 h à 17 h.

SNOWDON

Importateur de Reproductions Antiques Européennes

Pour un temps limité, économisez jusqu'à 50%

NOUVEL ARRIVAGE

table jusqu'à 16 pi de long

Mobilier décoré à la main

Mobilart C&R Inc.
L'une des plus importantes salles d'exposition de designers au Canada.
aussi disponibles sofa en cuir et tables de salle à manger en travertin

Vente au prix de gros (Stock local disponible)
6529, boul. Décarie (coin Plamondon) (514) 344-1400
Autoroute Décarie, sortie Queen Mary ou Jean-Talton

Fortes amendes pour contrebande de cigarettes

Le juge Gilles Cadieux a condamné hier deux contrebandiers de cigarettes à des amendes sans précédent de 165 000 \$ chacun.

Tom Lazare, 25 ans, et Calvin Zachary, 35 ans, deux Mohawks de Kahnawake, avaient été arrêtés dans le nord de Montréal le 27 juin 1991. Ils étaient en train de transférer d'un camion à un autre des milliers de cartouches de cigarettes canadiennes destinées à l'exportation qu'ils avaient ramenées au Canada pour les vendre illégalement.

La cargaison contenait 14700 cartouches de cigarettes (donc 147000 paquets).

Les deux hommes ont été condamnés à la peine minimale automatique imposée par la loi fédérale sur l'accise. Cette loi, modifiée en 1990, impose aux trafiquants de cigarettes « hors taxes » une amende calculée ainsi : le double de la taxe d'accise fédérale normalement perçue sur chaque paquet.

Pour les gouvernements, ces cigarettes représentaient en tout, en additionnant les diverses taxes fédérales et provinciales, la somme 539400 \$.

Là-dessus, la taxe d'accise s'élevait à 82 504 \$. En multipliant ce chiffre par deux, on obtient le montant minimal de l'amende: 165 008 \$.

C'est la première fois que de si grosses amendes sont imposées depuis que la loi a été modifiée pour ne plus laisser de marge de manoeuvre au juge. Les deux hommes ont un an pour payer l'amende, à défaut de quoi ils devront purger deux ans et demi de prison.

Fait à signaler, les trois autres personnes arrêtées le même jour que Zachary et Lazare ont chacune eu une amende de 10000 \$. C'est que la Couronne, dans leur cas, avait décidé de les poursuivre en vertu de la Loi sur la douane, qui est beaucoup plus souple.

Ces trois accusés, un Mohawk et deux Montréalais, qui ont accepté de se reconnaître coupables, étaient impliqués à un moindre niveau, a expliqué hier Me Danielle Côté, du ministère public. Zachary et Lazare étaient les leaders de l'opération.

« Bien que sévère, cette peine n'est pas incompatible avec les critères de dignité humaine », a dit le juge. Elle

est proportionnelle à la quantité de cigarettes trafiquées et elle consiste à remettre à l'État une partie des droits dont ce trafic le prive, a-t-il ajouté.

Leur avocat prétend de plus qu'ils n'ont pas les moyens de payer une telle amende. Ils ont cependant réussi facilement à verser les 50 000 nécessaires à leur mise en liberté, après leur arrestation.

Selon la Couronne, la contrebande de cigarettes fait perdre aux provinces et au fédéral quelque 950 millions de dollars par année.

Enquête sur les mésaventures de Simon Bergeron

ÉRIC TROTTIER

Le directeur du service de police de la CUM, Alain Saint-Germain, a réagi vivement, hier, à l'article de *La Presse* révélant les mésaventures de Simon Bergeron, de Saint-Bruno, avec deux policiers qui l'auraient battu dans le stationnement du poste 33, le 3 janvier, après l'avoir arrêté dans des circonstances pour le moins nébuleuses.

M. Saint-Germain a ordonné une enquête, hier matin, et des accusations au criminel pourraient même être portées contre les deux agents, a indiqué le lieutenant Normand Couillard, des relations publiques de la CUM.

Des hauts-gradés du service des affaires internes de la CUM vont d'abord analyser les affirmations de

la présumée victime. « Si nous découvrons des éléments de nature criminelle, des accusations seront portées contre les deux policiers », a déclaré M. Couillard.

Une deuxième enquête sera menée par le Commissaire à la déontologie policière. Il pourrait, par la suite, traduire les agents devant le Comité de déontologie policière, et ils feraient face alors à des sanctions disciplinaires.

Rappelons que Simon Bergeron, 19 ans, sortait d'une brasserie du boulevard Saint-Laurent lorsque l'incident est survenu. Stationné en double file, en attendant ses amis, il avait été averti par deux policiers de circuler. Comme il prenait son temps à démarrer, les deux policiers l'ont intercepté pour lui coller un billet d'infraction. Jusque-là, pas de problème.

L'étudiant en histoire de l'art à

l'université de Montréal a tenté de s'expliquer avec les policiers. Ils n'ont rien voulu entendre. Insulté, le jeune homme de bonne famille a alors répliqué en levant le majeur bien haut. Un des policiers est par la suite sorti et a posé la contravention de même que le permis de conduire de Simon sous les essuie-glace. Il pleuvait, le permis est tombé dans la boue.

Simon a protesté; les deux policiers l'ont embarqué, l'ont bousculé et insulté, devant plusieurs témoins, après quoi ils l'ont emmené dans la cour arrière du poste 33, située rue Ontario, au centre-ville, où ils lui auraient infligé une sévère correction.

Le lieutenant Normand Couillard a précisé que les deux policiers ne seront pas réaffectés en attendant la suite de l'enquête. « Ils ont le droit à la présomption d'innocence », a-t-il dit.

Un automobiliste se plaint de l'attitude de deux policiers

ÉRIC TROTTIER

Un automobiliste de Montréal qui allègue avoir été arrêté sans raison, insulté et brutalisé par deux enquêteurs de la Sûreté du Québec, il y a une semaine, vient de recevoir par la poste deux contraventions totalisant 360 \$ et relatives à des méfaits qu'il aurait commis... après avoir été relâché par les deux policiers!

Pierre Beauchamp, un homme d'affaires de 48 ans résidant Place Hélène-Boullé, dans le quartier Ahuntsic, roulait dans la voie de gauche de l'autoroute 15, jeudi dernier vers 15 h 15, lorsqu'une voiture, située dans la voie du centre, a tenté de s'insérer entre lui et l'automobile qui le précédait.

M. Beauchamp a sans doute accéléré un brin; il a klaxonné un bon coup pour faire comprendre à l'autre

automobiliste qu'il ne lui laissait pas le passage. Mal lui en prit: l'automobile était en fait une voiture banalisée de la SQ, occupée par deux enquêteurs de Saint-Jean.

M. Beauchamp a été arrêté. Selon sa version de l'affaire, les deux policiers auraient été insolents avec lui, l'auraient fouillé comme un vulgaire bandit, l'auraient bousculé, jeté au sol, avant de repartir sans s'excuser, sans lui expliquer pourquoi ils l'avaient arrêté, sans même lui remettre une contravention, et cela tout en refusant de lui montrer leur numéro matricule.

Non content, M. Beauchamp a pris les deux policiers en chasse, à des vitesses atteignant parfois 150 km/h, les a rejoints et a finalement noté leur numéro de plaque d'immatriculation.

Après avoir porté plainte à la SQ, pour voies de fait et abus de pouvoir,

Pierre Beauchamp a expédié une copie de sa déclaration au Commissaire à la déontologie policière, mercredi. Entre-temps, il a reçu deux contraventions des policiers qui l'ont arrêté: une de 300 \$ pour avoir commis une action sur un chemin public susceptible de mettre en péril la sécurité des citoyens; l'autre, de 60 \$, pour avoir omis de céder le passage en s'engageant sur un chemin à accès limité.

Fait à signaler, les deux infractions reprochées auraient été perpétrées à 15 h 25 et 15 h 35, selon les deux policiers impliqués. Or, M. Beauchamp stipule, dans sa déclaration faite à la SQ le lendemain de l'incident, avoir été arrêté vers 15 h 15 et relâché à 15 h 20...

Le sergent Gilbert Lachance a été chargé d'enquêter sur la plainte pour voie de fait formulée par M. Beauchamp. Si jamais le sergent Lachance réunissait assez de preuves,

des accusations criminelles pourraient être portées contre un ou les deux policiers, a-t-on expliqué à la SQ.

Le Commissaire à la déontologie policière doit lui aussi décider si les affirmations de M. Beauchamp sont fondées. Dans ce cas, les deux policiers auraient à faire face à des mesures disciplinaires. Ces derniers, Yves Champagne et Mario Rivest, ne sont pas suspendus et continuent à faire le même boulot.

Un premier rapport d'enquête devrait être complété d'ici deux semaines. M. Beauchamp croit toutefois que les policiers qui l'ont arrêté ont le beau jeu dans cette affaire. « C'est évident qu'ils ont très bien pu raconter tout ce qu'ils voulaient, dans leur rapport, ainsi qu'à leurs supérieurs et à leur syndicat. Ils savent qu'ils étaient deux et moi, seul », a-t-il dit à *La Presse*, hier.



Robert Duguay

Le coût de l'eau

Nous avons vu mercredi de quelle façon des infrastructures « pleines de surprises » pouvaient causer des désagréments aux citoyens et à leurs biens.

Il se passe encore bien pire dans notre sous-sol: un gaspillage d'eau potable que je qualifierais de scandaleux si les gens des Travaux publics ne m'avaient pas expliqué que malgré la meilleure volonté du monde, on n'y pouvait pas grand-chose.

Les ingénieurs de la Ville ont fixé à 0 leur degré de tolérance quant aux fuites d'eau potable dans le réseau d'aqueduc. « Mais il ne faut pas se raconter d'histoires, une performance de 10 p. cent représente déjà un objectif utopique. Nos estimations avoisinent plutôt les 20 p. cent », explique M. Ronald Méthot, chef de division.

Sur les milliards de mètres cubes d'eau qui circulent dans le réseau, un sur cinq, ça fait... beaucoup trop.

« Nous pouvons perdre encore davantage », poursuit l'ingénieur Méthot en admettant que ses estimations peuvent être « paternalistes ».

« Il n'existe pas vraiment de méthode d'estimation précise. Nous avons constaté jusqu'à 33 p. cent de fuites dans certains secteurs, 10-15 p. cent ailleurs. »

Les cols bleus parlent du double. « Nos estimations proviennent de ce que nos gars ont vu et mesuré. Ça peut être un peu moins, mais certainement pas 20 p. cent », estime Richard Imbeault, du local 301.

Croyez-le ou non, mais un cinquième de gaspillage d'eau potable, c'est un score que bien des grandes villes du monde nous envieraient. Avec notre climat, avec nos 300 kilomètres (sur 2500) d'infrastructures qui ont plus de 80 ans, avec la nature de nos sols, avec l'inexistence d'une technologie moderne du diagnostic, il s'agirait d'une performance plus que raisonnable. Presque d'un miracle. New York par exemple tolère jusqu'à 25 p. cent de fuite, Lausanne jusqu'à 35 p. cent...

« Nous devons procéder à nos expertises à l'aveuglette, en nous fiant à la loi de la moyenne, et réparer dès qu'une fuite nous est signalée; nous avons creusé 6000 tranchées l'an dernier, poursuit M. Méthot. Il y a bien une équipe de dépisteurs qui patrouille les rues la nuit pour tenter de déceler des débits anormaux, mais ça ne suffit pas. »

Pour qu'elle se rende du fleuve jusqu'à votre robinet, l'eau doit passer par trois sous-systèmes, comme l'explique un document de la Ville, Horizon 2000, Plan d'investissement:

L'alimentation de Montréal en eau brute se fait directement dans le fleuve, en amont des rapides de Lachine; elle est acheminée vers l'usine Atwater par un canal de 8 kilomètres d'une largeur moyenne de 49 mètres et vers l'usine Charles J Des Bailleurs par une conduite d'amenée de 3,60 mètres.

Ce canal a été construit au milieu du XIX^e siècle et ses murs de soutènement sont dans un état lamentable. « Certains tronçons des murs sont déjà tombés et d'autres sont sur le point de s'écrouler. L'affaissement et le renversement de ces murs pourraient déséquilibrer les terrains adjacents et causer d'importants dommages aux infrastructures du boulevard La Vérendrye. Besoin d'investissement: 24,06 millions.

Le réseau de distribution s'étend sur 2500 kilomètres et compte 243 000 branchements, 19 000 vannes, huit stations de pompage, sept réservoirs. « L'état physique et mécanique exact des conduites nous échappe... Certaines conduites en béton montrent des défaillances structurales et on perçoit un problème sérieux de corrosion des composantes métalliques; certaines conduites en acier ou en fonte souffrent de défaillances structurales ». Besoin d'investissement: 333 millions.

Les deux usines de traitement se portent bien. Quelques travaux mineurs y sont toutefois envisagés, au coût de 44,99 millions.

Plus de 400 millions d'ici l'an 2000 pour l'eau potable... dont 25 p. cent, mettons, finit par croupir dans les égouts ou ailleurs.

Prenez un quadrilatère, au hasard parmi les sept sur lesquels les cols bleus avaient « enquêté » en 1985. Le 4-13, délimité par le boulevard Crémazie, la rue Jarry, la rue St-Denis et la rue St-Hubert.

En 1985 donc, les cols bleus y avaient mesuré, à l'aide d'un pitomètre, un débit de fuite qui avait révélé une « consommation anormale » de 3489 555 mètres cubes d'eau traitée par jour...

Par jour! 8691 580 mètres cubes par jour dans les quadrilatères 4-14 et 4-15; 5722 210 mètres cubes par jour dans les quadrilatères 5-2 et 5-3...

Ces observations remontent à 1985, rappelons-le, et aucune règle scientifique précise ne les corrobore. « Ça s'est sûrement amélioré depuis, assure Richard Imbeault, mais il y a encore pas mal d'ouvrage à faire ».

Les pertes économiques sont également prodigieuses. La Ville estime à 13 329 cents le pompage, le traitement, la livraison et le financement temporaire d'un mètre cube d'eau (les cols bleus l'établissent bien sûr à tout près de 20 cents...)

Calculez...

La bonne nouvelle, c'est que l'eau de Montréal est parmi les plus saines au monde, selon les ingénieurs de la Ville.

« Nous exerçons un contrôle absolu de la qualité de notre eau », déclare M. Serge Pourreaux, assistant-directeur au service des Travaux Publics. « Notre eau est l'une de nos images de marque ».

Les techniciens de la Ville ont effectué pas moins de 60 000 analyses l'an passé.

« Nos critères se situent toujours bien au-delà des normes, poursuit M. Pourreaux. Nous pensons une génération d'avance. Montréal rayonne mondialement pour la qualité de son eau. Des spécialistes de Los Angeles sont encore venus récemment étudier nos méthodes. »

M. Pourreaux, rend hommage aux ingénieurs qui ont élaboré notre système d'aqueduc au milieu du XIX^e siècle. « Ces gens-là étaient des visionnaires ».

Mais encore une fois, malheureusement, ceux qui ont le « nez dedans » diffèrent d'opinion.

Un employé d'une entreprise privée sous contrat avec la Ville pour l'entretien de l'aqueduc, m'a dit, pas plus tard que mercredi: « C'est grave. Le réseau est magané. Y'a de la rouille, des racines qui traversent les vieux tuyaux de grille. Les gars de la Ville sont découragés, ils disent qu'ils n'en viendront jamais à bout... Une chose sûre, moi, quand j'ai soif, je vais m'en acheter une bouteille au dépanneur... »

La solde de places du Nouvel An

NOUS AVONS ACCEPTÉ DE BAISSER nos TARIFS, MAIS NOUS REFUSONS DE BAISSER LA QUALITÉ DE notre SERVICE.

Tarifs aller-retour à partir de Montréal

VAL-D'OR/
ROUYN-NORANDA
188\$

SEPT-ÎLES
257\$

WINNIPEG
296\$

MEXICO
421\$

VANCOUVER
403\$

HALIFAX
253\$

ROME/MILAN
788\$

ST-JOHN'S
330\$

CALGARY/EDMONTON
363\$

PARIS
568\$

Dépêchez-vous, ces petits tarifs ne seront pas offerts bien longtemps. Vous devez réserver avant le 2 février 1993 et voyager entre le 19 janvier et le 3 avril 1993.*

Quand il est question de la qualité du service, nous ne nous contentons pas de nous vanter. Nous agissons. À preuve, on ne tarit pas d'éloges à l'égard du professionnalisme, de la courtoisie et de l'amabilité de notre équipe.

Choisissez-nous donc pour votre prochain voyage. Vous verrez, nous offrons bien plus que des bas prix. Pour connaître tous les tarifs et destinations de Canadien International et de ses partenaires, appelez votre agent de voyages ou composez le 847-2211.

Canadien
Lignes aériennes Canadien International

Le nombre de places est limité selon les disponibilités. Les taxes sont en sus. Des conditions relatives aux durées maximale et minimale de séjour, à l'achat des billets à l'avance ou autres peuvent s'appliquer. Les billets ne sont remboursables en aucun cas. * Les dates de voyage peuvent varier pour les destinations transfrontières et internationales. Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International Inc.

Début d'expériences biologiques à bord de la navette Endeavour

Agence France Presse
HOUSTON

L'équipage de la navette spatiale Endeavour a entamé hier une vingtaine d'expériences biologiques, mais une étude d'astronomie a dû être interrompue en raison du mauvais fonctionnement d'un appareil destiné à mesurer les rayons X, a indiqué la NASA.

Un télescope d'une dizaine de millions de dollars, chargé d'explorer les gaz extrêmement chauds détectables entre les étoiles de la Voie Lactée, avait été activé mercredi dans le cadre d'une étude sur les cycles de naissance et d'explosion des étoiles de l'univers.

Mais l'appareil s'est arrêté automatiquement hier dès qu'il a commencé à enregistrer de larges fluctuations dans les données transmises par ses détecteurs installés dans les soutes de la navette.

Les équipes au sol ont alors renoncé momentanément à se servir de cet appareil, dans l'attente de résultats d'analyse qui devaient être connus dans les prochaines heures.

Cette expérience consiste à étudier les vestiges des explosions d'étoiles qui ont eu lieu, il y a des centaines de milliers d'années. « Nous allons faire de l'archéologie interstellaire », avait déclaré avant le décollage le responsable à terre de cette étude, Wilton Sanders.

La seule femme de l'équipage, Susan Helms, a pour son part activé des appareils contenant 28 expériences biologiques destinées à poursuivre la recherche médicale en particulier sur le cancer et le sida. Les expériences se déroulent pratiquement totalement en mode automatique, le rôle de l'équipage se limitant à la mise en marche et l'arrêt réguliers des appareils.

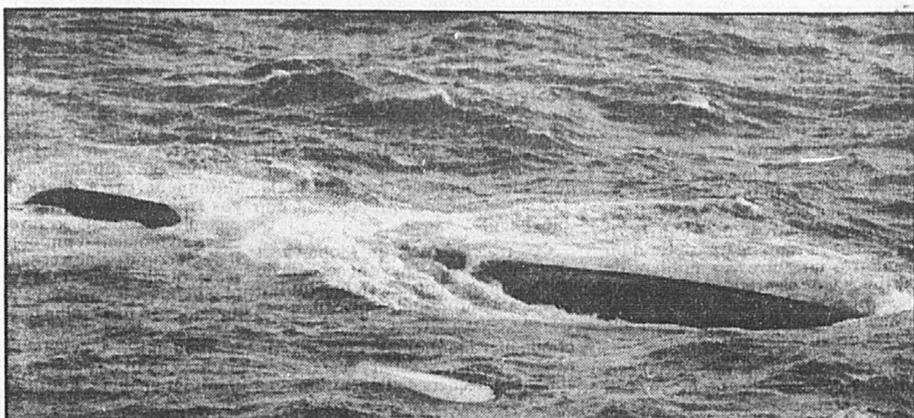
Six heures à peine après leur départ de Cap Canaveral mercredi, l'équipage avait réussi le déploiement en orbite d'un satellite de communication.

Embarqué dans les soutes de la navette, ce satellite de relais et de communication de deux tonnes et demi, a été largué grâce à un ressort commandé depuis le pont supérieur de la navette.

TDRS, qui coûte 200 millions de dollars pièce, fonctionne comme un gigantesque central de communication à 36 000 km d'altitude. Muni de sept antennes fonctionnant sur trois bandes de fréquences, il peut être simultanément en communication avec 32 satellites.

L'exemplaire déployé mercredi doit être amené sur son orbite géostationnaire à 36 000 km d'altitude au dessus du Brésil.

Cette 53e mission de navette devrait prendre fin le 19 janvier au centre spatial Kennedy en Floride.



Le ferry Jan-Hewellusz (dont on voit ici la coque) a coulé hier après avoir flotté quille en l'air pendant plusieurs heures.

On n'espère plus trouver de survivants à bord du ferry

Bilan probable: 51 morts sur les 60 personnes à bord

ALEXANDER FERGUSON
d'après PC et Reuter
STRALSUND

Les autorités allemandes ont ordonné hier l'interruption des recherches des survivants après le naufrage d'un ferry polonais dans la Baltique qui a probablement fait 51 morts sur les 60 personnes qui se trouvaient à bord.

Les recherches, menées par bateaux et par hélicoptères, ont été abandonnées à 17 h 00, heure locale, en raison de la tombée de la nuit, 11 heures après le premier appel de détresse lancé par le ferry Jan-Hewellusz, ont déclaré les responsables des secours.

Elles devaient reprendre à l'aube, mais les sauveteurs ont abandonné tout espoir de retrouver d'autres survivants que les neuf repêchés jeudi.

« On peut fouiller la zone et repêcher des corps. C'est tout », a averti le commandant Hans-Juerg Eichler.

Le Bureau central du sauvetage en mer, à Brême, a annoncé que 37 corps avaient été repêchés et que 14 personnes étaient toujours portées disparues. Il y avait 29 membres d'équipage et 31 passagers.

Le bateau a coulé peu avant 11 heures (locales) après avoir flotté quille en l'air pendant plusieurs heures.

Les autorités émettent l'hypothèse d'une rupture des attaches des wagons de chemins de fer transportés dans la soute, en raison de la tempête, pour expliquer le naufrage.

Le ferry s'est retourné à 18 milles nautiques au large de Rügen, île allemande de la Baltique, dans une mer forte battue par des vents soufflant parfois à 160 km/h. Il assurait une liaison entre Ystad, en Suède, et Swinoujcie, en Pologne, ont précisé les autorités maritimes de Brême.

Le commandant Eichler a déclaré à la presse que des plongeurs avaient abandonné leur tentative pour pénétrer à l'intérieur du bateau afin de voir si des personnes vivantes restaient bloquées. Des vagues de trois à cinq mètres ont empêché la poursuite de l'opération, a-t-il ajouté. Les plongeurs feront une nouvelle tentative aujourd'hui si la mer est plus calme.

Les 29 membres de l'équipage ainsi que 12 des passagers étaient de nationalité polonaise, parmi lesquels les neuf rescapés.

La plupart des morts et des disparus sont des conducteurs de camions également transportés par le ferry, parmi lesquels figurent six Suédois, cinq Autrichiens, cinq Hongrois, un Norvégien et deux citoyens de l'ex-Tchécoslovaquie.

À Varsovie, le premier ministre polonais, Hanna Suchocka, a créé une commission spéciale chargée d'enquêter sur l'accident et a ajouté que le gouvernement mettra tous les moyens en oeuvre pour aider les victimes.

Gert Mueller-Esch, le directeur d'une clinique de Stralsund, a déclaré que des rescapés lui avaient confié que le bateau s'était re-

tourné si rapidement que personne n'avait eu le temps d'utiliser les canots de sauvetage.

Le ferry, de 125 mètres de long, construit en 1977, est du même type que le Herald-of-Free-Enterprise dont le naufrage en mars 1987 au large de port belge de Zeebrugge avait fait 189 morts sur les 463 personnes qu'il transportait.

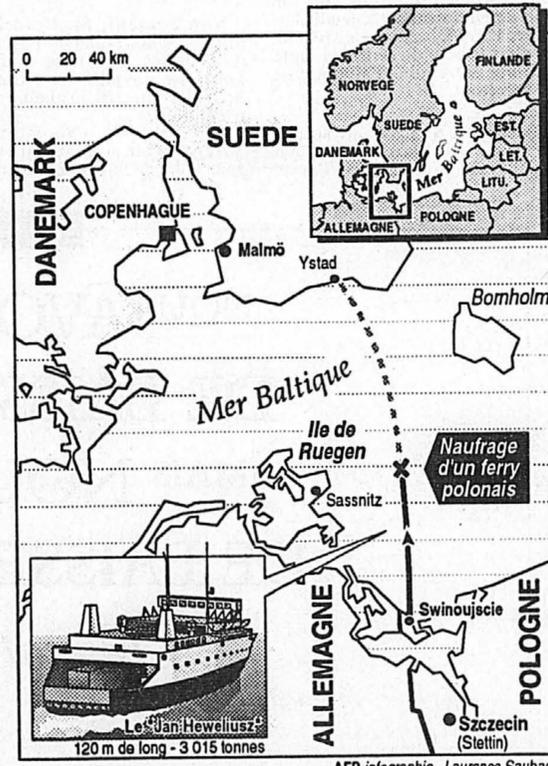
Selon les autorités suédoises, le bâtiment, propriété de la société polonaise privatisée Euroafrica, transportait 10 wagons de chemin de fer et 29 camions.

La température de l'eau, deux degrés Celsius environ, laissait peu de chance de survie aux victimes privées de canots.

Sept des rescapés soignés dans cette clinique de Stralsund sont restés dans l'eau glacée pendant au moins deux heures avant d'être secourus par hélicoptère, a déclaré à Reuter Gert Mueller-Esch.

Il a précisé que l'état de santé de six d'entre eux était étonnamment bon, à tel point qu'ils devraient pouvoir sortir de la clinique dès vendredi. En revanche, le septième est dans un état critique.

Deux chapelles ardentes ont été dressées à Stralsund.



AFP infographie - Laurence Saubadu

LE CONCOURS LE TRANSPORT EN COMMUN, TOUT LE MONDE Y GAGNE!

Depuis près d'un an, la STCUM ne cesse d'améliorer son réseau pour augmenter votre confort, réduire votre temps de déplacement et faire en sorte que vous y gagniez à utiliser le transport en commun. Vous aimerez être doublement gagnant? Participez sans plus tarder au concours « Le transport en commun, tout le monde y gagne! ». Répondez correctement à la question du jour et, qui sait, vous serez peut-être l'un des heureux gagnants dont le nom sera dévoilé quotidiennement au cours de l'émission du matin « Bonjour Montréal » animée par Paul Houde sur les ondes de CKAC. Et ce n'est pas tout! Vous pourriez aussi gagner le même prix à l'occasion du deuxième tirage de la journée. Pour y participer, vous n'avez qu'à répondre à la question humoristique du jour posée dans le cadre de l'émission du retour « Centre-ville », à la station Cité rock détente. Bonne chance!

**À GAGNER DEUX FOIS PAR JOUR,
DU LUNDI AU VENDREDI : UNE CAM POUR TROIS MOIS
ET UN CERTIFICAT-CADEAU DE 200 \$!**

De nombreux partenaires, tous accessibles par le transport en commun, s'associent à la STCUM pour vous offrir des prix drôlement alléchants. Du lundi au vendredi, entre le 18 janvier et le 19 février 1993, vous pouvez ainsi participer à deux tirages quotidiens et courir la chance de gagner une CAM pour une durée de trois mois, d'une valeur de 129 \$, et un certificat-cadeau, d'une valeur de 200 \$, échangeable chez les marchands participants de l'artère ou du centre commercial cités sur les ondes. Vous désirez gagner davantage? Inscrivez votre numéro de CAM sur votre bulletin de participation, et la valeur de votre certificat-cadeau sera doublée.

**GROS LOT D'UNE VALEUR DE PLUS DE 10 000 \$!
ET 10 CAM VALIDES POUR UNE ANNÉE, TIRÉS À LA FIN DU
CONCOURS PARI MI TOUTS LES PARTICIPANTS!**



La Presse



CKAC73AM

CAPSULE DU JOUR

**LES NOUVELLES LIGNES « MÉTRO-BOULOT »!
LA LIGNE 194 -
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

Repensées en fonction des besoins des travailleurs des zones industrielles de Montréal-Nord, Anjou, Montréal-Est et Montréal, les lignes « métro-boulot » créent un lien direct entre le lieu de travail et une station de métro. Ainsi, la nouvelle ligne 194 - Métrobus Rivière-des-Prairies part de la station de métro Radisson et se rend rapidement aux boulevards Ray-Lawson, Henri-Bourassa et Saint-Jean-Baptiste. Vous travaillez dans le coin? Faites l'essai de la 194 - Métrobus Rivière-des-Prairies. Vous verrez, vous deviendrez vite un habitué des lignes « métro-boulot »!

**PLUS DE 50 PRIX À GAGNER, D'UNE VALEUR
TOTALE DE PLUS DE 25 000 \$!**

QUESTION DU JOUR

La ligne 194 - Métrobus Rivière-des-Prairies part de quelle station de métro?
 Métro Sauvé Métro Langelier Métro Radisson

**INSCRIVEZ
VOTRE NUMÉRO
DE CAM, ET LA
VALEUR DE VOTRE
CERTIFICAT-CADEAU
PASSERA DE
200 \$ À 400 \$!**

Remplir en écrivant lisiblement.

Nom _____ Code postal _____
Adresse _____
Ville _____ Age _____
N° de CAM (sur) _____
N° de téléphone (res.) _____

Le présent bulletin de participation dûment rempli doit parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessous avant 17 h le 18 février 1993. Les fac-similes reproduits à la main sont également acceptés. Pour être déclaré gagnant d'un prix, vous devez répondre à la question d'habitude suivante: 56 + 2 x 3 - 37 + 8 =

Pour obtenir copie du règlement, écrivez à l'adresse suivante en incluant une enveloppe-réponse affranchie:

CONCOURS « LE TRANSPORT EN COMMUN, TOUT LE MONDE Y GAGNE! »
C.P. 709, Tour de la Bourse
Montréal (Québec)
H4Z 1P9



Rendez-vous au
SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS 1993
Place Bonaventure
29 janvier - 1^{er} février / 11 h - 21 h

RIMAR QUABLE

NOUS CHANGEONS NOS HABITUDES

**NOUS AFFICHONS NOS MEILLEURS PRIX
VOTRE PRIX: UN SEUL ET VRAI PRIX!**

SPÉCIAL SALON DE L'AUTO du 14 au 24 janvier 1993

**Taux d'intérêt
sur tous
les véhicules
en inventaire**

8,9%

RIMAR AUTOMOBILE 5500 Métropolitain est
sortie Lacordaire **253-4888**

CUM: les résidents paient des services inexistants

GILLES GAUTHIER

Les contribuables de la CUM ne devraient pas payer pour la Sûreté du Québec et le transport scolaire étant donné qu'ils ne bénéficient pas de ces services, a déclaré hier le président du Groupe de travail sur Montréal et sa région, Claude Pichette, qui rendait public un rapport intérimaire.

« Il est inéquitable de payer pour des services que nous n'avons pas et une compensation devrait être versée par le gouvernement », a-t-il déclaré à la presse.

On explique que le coût des services spécialisés de la SQ, qu'elle n'exerce pas sur le territoire de la CUM, était évalué en 1991 à près de 68 millions. Le coût de déplacements scolaires assumés par la STCUM est de l'ordre de 20,3 millions, exclusion faite de la contribution des étudiants.

Le Groupe, mis sur pied par le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, établit après neuf mois de travail un sombre diagnostic sur la situation de la région.

Elle souffre d'une gestion du territoire régional « inefficace et coûteuse », de réseaux de transport mal intégrés, de finances publiques « coincées », d'une fiscalité « mal adaptée aux particularités de Montréal, métropole et ville-centre », d'un manque de cohésion et de coordination de l'action gouvernementale, d'une absence de perspective régionale, de politiques financières à courte vue, etc.

Le Groupe, qui a un budget de 1,5 million pour ses travaux, tiendra en mars des audiences publiques et remettra son rapport final en juillet. « Il appartiendra au ministre d'en disposer et de lui donner des suites », a déclaré M. Pichette, directeur général et président du conseil de l'Institut Armand-Frappier.

Quels résultats faut-il attendre

Le maire Doré s'adresse au peuple à CJMS

GILLES GAUTHIER

Imitant son prédécesseur Jean Drapeau, le maire Jean Doré répondra aux questions des citoyens sur les ondes sans prendre le risque d'être directement confronté à ses interlocuteurs.

Alors que M. Drapeau donnait sa version des faits en répondant aux lettres de ses commettants à Télé-Métropole, M. Doré se fera entendre à la radio (CJMS) et répondra à des questions pré-enregistrées.

Pour sa première expérience de cette nature, le maire se fait relativement discret: l'émission sera diffusée le samedi matin à 8 h 50, à compter du 23 janvier. Elle durera environ 10 minutes.

Le directeur de l'information de la station, Philippe Châtillon, a expliqué hier que l'émission sera déplacée vers un créneau ayant une meilleure cote d'écoute si la réponse des auditeurs est favorable. Il envisagera de l'intégrer à une émission du matin ou de fin d'après-midi pendant la semaine.

Il ajoute qu'à compter de 9 heures le samedi matin jusqu'au lundi matin, les émissions sont diffusées sur l'ensemble du réseau Radiomutuel. On ne voulait pas proposer à l'ensemble de la province une émission trop axée sur Montréal.

CJMS enregistre les questions depuis lundi dernier et procède à un premier « nettoyage » pour éliminer, affirme-t-on, les sujets qui ne sont pas municipaux ou ne touchent pas la ville de Montréal. La cassette est ensuite envoyée au bureau du maire, qui enregistrera ses réponses quand son emploi du temps le lui permettra.

M. Châtillon précise par ailleurs que cette « exclusivité » a été offerte au cours de l'automne dernier au cabinet du maire, qui y a donné une réponse favorable un peu avant les fêtes.

M. Doré abordera un thème majeur et trois ou quatre sujets relativement moins importants pendant l'émission, qui n'est pas payée par la ville. On affirme que la chronique de M. le maire contribuera notamment à présenter une information « plus complète » sur la chose montréalaise.

de la consultation et du rapport final? « Tout dépendra de la volonté politique des élus de la région et du gouvernement du Québec de changer les choses ».

Le comité indique des pistes de solutions sous forme de questions: faut-il créer des organismes régionaux pour s'occuper entre autres de promotion économique et touristique et d'environnement? Devraient-ils être dotés de leurs propres sources de financement? Devrait-on mettre sur pied une fiscalité régionale? Faudrait-il créer un fonds régional en vue du financement de certaines fonctions qui profitent à tous mais qui sont payées à l'heure actuelle principalement par les Montréalais? Faut-il établir un gouvernement régional? Quels services régionaux devrait-on mettre en commun? Faut-il procéder à la fusion de municipalités?, etc.

Le Groupe constate entre autres que si 31 écoles ont été fermées sur l'île de Montréal, 27 ont été ouvertes, aux frais de Québec,

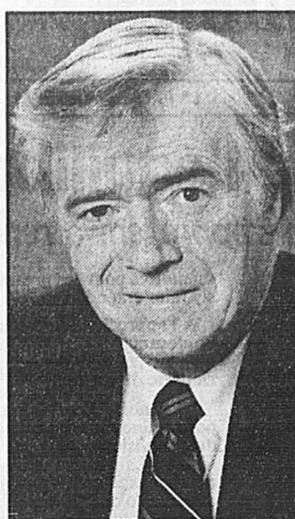
au nord, et 15 au sud, ce qui constitue un coût caché de l'étalement urbain aux yeux des contribuables municipaux.

Par ailleurs, si l'urbanisation sous ses formes actuelles se poursuit, la durée de « l'heure de pointe » passera d'une heure à trois heures d'ici quinze ans.

Les dépenses municipales s'élèvent en moyenne à 2947 \$ par ménage au Québec, 3505 \$ sur le territoire du grand Montréal, 3992 \$ sur celui de la CUM et 4074 \$ par ménage montréalais.

Le Groupe note entre autres que la métropole est la seule municipalité à contribuer au maigre financement des activités de l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal même si ce dernier contribue au rayonnement de toute la région.

« Si une partie de la région a un problème, l'ensemble en souffre », de dire M. Pichette, donnant l'exemple d'une fermeture d'usine à Montréal qui fait perdre les emplois de résidents de Laval ou de la rive-Sud.



M. Claude Pichette

Sélection MONSIEUR DAME

70% a **90%** SUR TOUS LES VÊTEMENTS

10% DE RÉDUCTION ADDITIONNELLE SUR CUIR et FOURRURES

- CARREFOUR LAVAL et PL. VERSAILLES: DAME
- CLUB MONTPELLIER
- AU CENTRE DUVERNAVY: DAME et MONSIEUR
- ENTREPÔT, LAVAL 1043, AUTOROUTE «13»: DAME et MONSIEUR

FAILLITE : LIQUIDATION PAR TOUCHE ROUSS

SOLDE ANNUEL POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

D'ENTREPÔT

60%

Seulement au **4475 Métropolitain est**
Sortie 76 (entre Viau et Pie IX)

Rabais jusqu'à

8 JOURS SEULEMENT

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10	11	12	13	14	15	16	17
10h à 17h	9h30 à 18h	9h30 à 18h	9h30 à 18h	9h30 à 21h	9h30 à 21h	9h à 17h	10h à 17h

Des économies formidables sur toute une sélection de vêtements

<h3>COMPLETS</h3> <p>ÉCONOMISEZ JUSQU'À 64%</p> <p>Croisés ou droits, 100% laine Prix courant jusqu'à 495\$ Tailles 36 à 46 179,99 Tailles 48 et plus 199,99</p> <h3>VESTONS SPORT</h3> <p>ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60%</p> <p>Prix courant jusqu'à 295\$ Tailles 36 à 46 119,99 Tailles 48 et plus 129,99</p> <h3>PALETOTS</h3> <p>ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60%</p> <p>Prix courant jusqu'à 495\$ Paletots de lainage. Tailles 36 à 46 199,99 Tailles 48 et plus 199,99</p> <h3>IMPERMÉABLES DOUBLÉS</h3> <p>ÉCONOMISEZ JUSQU'À 66%</p> <p>Prix courant jusqu'à 295\$ Tailles 36 à 46 99,99 Tailles 48 et plus 119,99</p> <p>Prix courant 190\$ à 260\$ Tailles 36 à 46 129,99 Prix courant 210\$ à 320\$ Tailles 48 et plus... 149,99</p> <h3>MANTEAUX 3/4 D'HIVER</h3> <p>ÉCONOMISEZ JUSQU'À 55% et même plus</p> <p>Prix courant 90\$ à 125\$ Tailles 36 à 46 69,99 Prix courant 145\$ et plus Tailles 48 et plus 89,99</p> <h3>MANTEAUX 3/4 CUIR</h3> <p>ÉCONOMISEZ JUSQU'À 165%</p> <p>Prix courant 475\$ à 595\$ Tailles 36 à 46 à partir de 309,99</p> <h3>BLOUSONS D'HIVER</h3> <p>ÉCONOMISEZ JUSQU'À 59%</p> <p>Prix courant 110\$ à 170\$ Tailles 36 à 46 69,99 Tailles 48 et plus 89,99</p> <h3>BLOUSONS DE CUIR</h3> <p>ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%</p> <p>Prix courant 395\$ à 495\$ Tailles 36 à 46 197,50 à 329,99</p> <h3>PEAUX DE MOUTON 3/4</h3> <p>ÉCONOMISEZ 60%</p> <p>Prix courant 750\$ 299,99</p>	<h3>PANTALONS</h3> <p>ÉCONOMISEZ JUSQU'À 29,96%</p> <p>Pantalons de flanelle 100% laine, uni. Prix courant 89,95 Tailles 36 à 46 59,99</p> <p>100% laine Prix courant 95\$ Tailles 36 à 46 69,99</p> <p>ÉCONOMISEZ 19,96%</p> <p>Corduroy extensible Prix courant 89,95 Tailles 36 à 46 69,99 Prix courant 99,95 Tailles 48 et plus 79,99</p> <h3>CHEMISES</h3> <p>ÉCONOMISEZ 50%</p> <p>Chemises de toilettes ARROW et LÉO CHEVALIER à manches longues Prix courant 40\$ à 60\$ 2 pour 1</p> <h3>CHEMISES SPORT</h3> <p>ÉCONOMISEZ JUSQU'À 25%</p> <p>Manches longues Prix courant 45\$ à 55\$ Petite à Très grande 29,99 Prix courant 50\$ à 60\$ Fortes tailles 32,99</p> <h3>T-SHIRTS</h3> <p>ÉCONOMISEZ JUSQU'À 25%</p> <p>Manches longues Prix courant 45\$ à 55\$ Petite à TG 29,99 Prix courant 50\$ à 60\$ Fortes tailles 32,99</p> <h3>CARDIGANS</h3> <p>ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60%</p> <p>Prix courant 80\$ à 125\$ P-TG 49,99 Prix courant 90\$ à 135\$ Fortes tailles 59,99</p> <h3>CHANDAILS</h3> <p>ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60%</p> <p>Col V. Prix courant 80\$ à 125\$ P-TG 49,99 Col rond. Boutonné Prix courant 90\$ à 135\$ Fortes tailles 59,99</p> <h3>PYJAMAS</h3> <p>ÉCONOMISEZ 20%</p> <p>Toute la collection 20% de rabais à la caisse</p> <h3>ROBES DE CHAMBRE</h3> <p>ÉCONOMISEZ 20%</p> <p>Toute la collection 20% de rabais à la caisse</p>	<h3>GANTS DOUBLÉS</h3> <p>ÉCONOMISEZ JUSQU'À 54%</p> <p>Toute la collection Prix courant 30\$ à 50\$ 22,99</p> <h3>CHAPEAUX-CASQUETTES</h3> <p>ÉCONOMISEZ 50%</p> <p>Modèles sport et habillés Prix courant 32\$ à 75\$ 50% de rabais</p> <h3>CHAUSSETTES</h3> <p>Modèles unis et fantaisie 20% de rabais</p> <h3>SOUS-VÊTEMENTS</h3> <p>20% de rabais sur toute la collection</p> <h3>CRAVATES</h3> <p>ÉCONOMISEZ 50%</p> <p>Soie et autres. Prix courant 16,50 à 45\$ 2 pour 1</p> <h3>CEINTURES</h3> <p>ÉCONOMISEZ 14%</p> <p>Unies ou fantaisie. Prix courant 32\$ 17,99</p> <h3>FOULARDS</h3> <p>ÉCONOMISEZ 25%</p> <p>Toute la collection.</p> <h3>CHAUSSURES</h3> <p>Lot de chaussures habillées 100% cuir. 8 modèles. Brun ou noir. Escarpins ou Richelieu. Modèles de couleurs, pointures et styles désassortis. 7 à 11 et 1/2, 12 et 13. Prix courant 69,95\$-95\$ 1/2 prix</p> <h3>BOTTES D'HIVER</h3> <p>Lot de bottes 100% cuir. 5 modèles. Noir. Modèles lacés ou glissière au côté. Modèles de couleurs, pointures et styles désassortis. 7 à 11 et 1/2, 12, 13, 14, 15 Prix courant 89,95\$-125\$ 1/2 prix</p>
--	--	---

SE RÉALISER C'EST VITAL!

Rendez-vous au SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS 1993
Place Bonaventure
29 janvier - 1^{er} février / 11 h - 21 h

Retouches gratuites TAILLES COURTES ET MOYENNES 36-46 TAILLES FORTES 48-60 TAILLES ÉLANCÉES 38-56



Salaires: les femmes gagnent du terrain

Presse Canadienne OTTAWA

L'écart entre le salaire des femmes et celui des hommes a continué de rétrécir en 1991, a indiqué hier, Statistique Canada.

Le revenu moyen des femmes qui travaillaient à plein temps en 1991 était de 26 842\$, en hausse de deux p. cent par rapport à 1990, tandis que celui des hommes était de 38 567\$, presque inchangé par rapport à l'année précédente.

Cela signifie que les femmes gagnaient environ 69,6 p. cent du revenu des hommes durant cette période. Un an auparavant, ce pourcentage était à 67,6.

Tous les chiffres sont ajustés pour tenir compte des effets de l'inflation. Les données de l'agence gouvernementale montrent que l'écart se referme constamment depuis la fin des années 60.

Statistique Canada souligne qu'à cause d'une grande variété de raisons, il n'y a pas de façon simple pour expliquer la différence entre les revenus des hommes et des femmes. Parmi ces raisons, il y a l'expérience, l'instruction et le nombre d'heures travaillées.

Voici d'autres points saillants de l'enquête de l'agence:

- Âge: les femmes âgées de 15 à 24 ans gagnent 86,4 p. cent du salaire des hommes du même groupe, tandis que pour celles de 55 ans et plus le pourcentage chute à 63,6 p. cent.

- Statut marital: la femme célibataire gagne 91,1 p. cent du salaire de son confrère; la femme mariée, 64,9 p. cent; les femmes des autres catégories, 77 p. cent.



Denis Lazure

Denis Lazure aurait contrevendu à la politique étrangère canadienne en 84

L'ancien ministre péquiste Denis Lazure a contrevendu à la politique étrangère canadienne en effectuant une visite officielle en Estonie, en 1984, alors qu'elle se trouvait encore sous occupation soviétique, écrit le magazine L'Actualité dans sa livraison d'aujourd'hui.

Le ministère des Affaires extérieures avait émis un avis déconseillant ce voyage dans la capitale estonienne, Tallin, opposition partagée par des fonctionnaires québécois, précise L'Actualité. À l'instar des autres pays occidentaux, le Canada n'a jamais reconnu l'annexion de ce pays par Staline, et a toujours interdit à ses ambassadeurs à Moscou de s'y rendre. «Prévenu par le ministère des Affaires extérieures, Lazure a envoyé paître les diplomates canadiens», explique le journaliste Luc Chartrand.

Joint hier à son bureau de comité, le député de Laprairie soutient n'avoir jamais eu connaissance de quelque interdiction que ce soit de la part du gouvernement canadien au sujet de ce voyage. Il dit avoir rencontré des représentants de l'ambassade canadienne à Moscou à cette occasion, sans qu'ils lui reprochent sa tournure.

M. Lazure était accompagné de deux fonctionnaires durant cette visite portant sur l'intégration des handicapés. Le ministre était alors responsable de l'Office des personnes handicapées. Il n'a pu rédiger de rapport, ayant démissionné de son poste une semaine après son retour en protestation contre le «beau risque» de René Lévesque.

«Il n'y a pas de mystère dans ça, ni rien de subversif. Je me demande dans quelle chasse aux sorcières on se lance, quel procès d'intention on veut me faire», demande M. Lazure.

Québec vise l'équilibre des dépenses avant cinq ans

Levesque et Johnson s'apprêtent à rendre public leur document de réflexion sur la fiscalité

DENIS LESSARD du bureau de La Presse QUÉBEC

Le gouvernement du Québec proposera de ramener l'horloge à l'heure des années 1970 en termes de finances publiques. Québec suggère de revenir à l'équilibre des dépenses courantes pour le gouvernement — une situation qu'il ne s'est pas retrouvée le ministère des Finances depuis l'apparition de la dette olympique, en 1976.

Selon les informations obtenues par La Presse, le document de réflexion sur la fiscalité que présenteront le ministre Gérard D. Levesque (Finances) et Daniel Johnson (Conseil du trésor), exclura aussi à l'avance toute hausse de taxes ou d'impôts pour les contribuables québécois.

Avec plus de 100 pages d'annexes, le document servira de toile de fonds aux deux semaines de commission parlementaire sur la fiscalité — entre le 2 et le 12 février. Il sera rendu public mardi prochain, le 19 janvier, date limite fixée pour recevoir les

mémoires pour les groupes qui souhaitent s'y faire entendre.

À l'approche d'un budget qui s'annonce douloureux, l'exercice servira à préparer les esprits à une autre ronde de compressions de dépenses.

L'énoncé d'une vingtaine de pages proposera une série de scénarios comportant des prévisions pour les cinq prochaines années. La voie préconisée par le gouvernement est d'arriver à un équilibre des dépenses d'opérations d'ici cinq ans, de façon à dégager des surplus avant 1998. Le compte des opérations courantes retient l'ensemble des revenus du gouvernement sur une année et ses dépenses qui qui ne font pas partie des immobilisations. C'est, dans le jargon, «la facture d'épicerie» pour laquelle le gouvernement, théoriquement, ne doit pas s'endetter. Actuellement ce compte est largement déficitaire, les dépenses courantes dépassant les recettes de 2,7 milliards. On avait failli trouver l'équilibre au budget 1989-1990, où on prévoyait ramener ce déficit à 250 millions — il fut en fait de 450 millions au terme de cet exercice financier.

Le Québec n'a pas connu de surplus au compte courant depuis le début des années 1970. En 1975-1976, plusieurs éléments ont forcé Québec à faire provision d'encre rouge, une habitude qu'il n'a pas abandonnée depuis. L'État employeur eut alors à payer une importante somme rétroactive à ses syndiqués, il dut aussi réévaluer la façon de comptabiliser la facture des fonds de pension de ses fonctionnaires, puis, faire face au coût des installations olympiques.

Le document de la semaine prochaine fournit aussi des chiffres sur ce que serait le déficit québécois «si rien n'était fait» au cours des cinq prochaines années. Sans coup de barre, avec un problème «structurel» d'augmentation de dépenses de 700 millions par année, le déficit de quatre milliards doublerait presque, laisse-t-on entendre.

Québec, sans faire de choix, remettra sur la table les habituelles recettes pour assainir les dépenses publiques. On reparlera de privatisations, mais sans montrer du doigt les organismes à mettre à l'encan. La révision des programmes sera aussi à l'ordre du jour, de même que les tarifications

supplémentaires pour les services gouvernementaux, sans qu'on insiste trop sur ces avenues. Des sources de revenus sommé toutes mitigées.

Un des leitmotivs du document sera la nécessité de préserver la compétitivité de la fiscalité québécoise au regard de celle des autres provinces. Québec était parvenu à se rapprocher de l'Ontario, mais ce progrès s'est évanoui au dernier budget.

Autre élément qui mobilisera l'attention des décideurs, les risques forts grands que le Québec ne voit sa cote de crédit réévaluée le printemps prochain par les grandes maisons new-yorkaise si rien n'est fait pour assainir les dépenses publiques.

Peu de gouvernements à travers le monde empruntent autant sur les marchés étrangers que le Québec et Hydro-Québec; l'Ontario le fait dans une moindre mesure de même que le gouvernement fédéral. Si Québec devait encaisser une baisse de cote — passant par exemple de AA moins actuel à simple A — il éprouverait immédiatement plus de difficultés à trouver du financement et devrait payer des taux d'intérêts plus élevés.

La Parti québécois s'attend à une «année fascinante» en 1993

GILLES NORMAND du bureau de La Presse QUÉBEC

Le Parti québécois entreprend de rafraîchir son programme politique en 1993 et présentera aux Québécois la souveraineté comme moyen de développement et d'épanouissement.

Ainsi, un manifeste d'une quarantaine de pages sera mis en circulation d'ici à quelques mois, pour être intégré en annexe au programme du parti, à l'occasion du congrès général qui se tiendra en août, en septembre ou en octobre, selon la conjoncture politique.

C'est en effet ce qu'a confirmé à La Presse le vice-président de la formation, Bernard Landry. L'économiste a tenu à souligner que 1993 sera une «année fascinante» pour le PQ, dont les militants mettront au point leur projet de société.

Tandis que le ciel libéral s'assombrit pour toutes sortes de raisons, le Parti québécois est déjà à fourbir ses armes en vue de prochaines élections générales, qui pourraient fort bien être déclenchées en 1993, indique-t-on. «Nous serons prêts», a assuré M. Landry.

Le PQ a fait connaître hier son «Plan d'action 1993», qui sera étudié par les députés réunis en conseil national, les 23 et 24 janvier prochains, à Québec. Un conseil national qui s'attachera à de nombreuses technicalités et au cours duquel la campagne de financement de 1993 sera lancée. «Notre situation financière est à ce point bonne que nous envisageons de fixer un objectif légère-

ment moindre que celui de la précédente campagne, qui était de 3,5 millions, mais que nous avions dépassé», précise M. Landry, se refusant toutefois à avancer un chiffre. «Toutes nos dettes sont payées», dit-il.

Au nombre des résolutions annoncées, il en est une pour amender les statuts de façon à permettre au président du comité national des jeunes d'être automatiquement membre du conseil exécutif national du parti. Une revendication des jeunes qui revient à ce titre les statuts du PQ, dont le président de la Commission jeunesse siège d'office à l'exécutif du parti.

Célébrant son 25^e anniversaire en 1993, le PQ se propose de faire plus de place aux jeunes, dont on veut être davantage à l'écoute. On attend d'eux que jaillissent les idées nouvelles et on les invite à lancer un vaste mouvement de réflexion collective sur la souveraineté, dès leur propre rassemblement, en février.

Le manifeste (ou document d'orientation) que le PQ publiera bientôt fera la démonstration du pourquoi de la souveraineté, indiquera comment la réaliser et proposera le projet de société qui doit en découler.

Quelques modifications au programme seront apportées à la faveur des conclusions des innombrables réunions tenues depuis deux ans par une douzaine de comités sur le développement régional, sur la place de la communauté anglophone, sur la politique énergétique, etc. Le PQ invitera, au cours de l'année, les différents représentants de la culture à prendre part à l'élaboration

d'une politique culturelle, dont on fera un événement spécial, comme le précise le document publié hier.

Toutes les occasions seront utilisées pour s'employer à reconstruire «le formidable consensus établi dans la société québécoise au cours des travaux de la commission Bélanger-Campeau», indique-t-on.

Le PQ mettra les efforts nécessaires pour établir un dialogue plus ouvert avec les communautés anglophone et culturelles, de manière à ce qu'elles soient rassurées quant à ses projets. Incidemment, c'est en février que le groupe de travail sur la communauté anglophone rendra public son rapport.

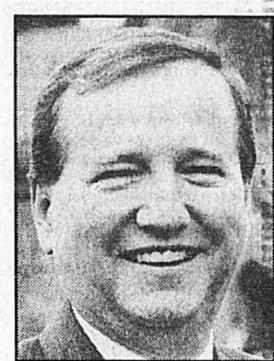
Au plan parlementaire, l'opposition officielle s'emploiera encore à faire ses choux gras de la crise économique, de l'absence de tout programme de relance, du taux de chômage qui atteint des niveaux scandaleux, du fardeau croissant des taxes et des impôts. L'aile parlementaire aura pour mission de faire comprendre à la population «que le gouvernement Bourassa n'est pas en mesure d'assurer la relance de l'économie, puisqu'il est usé et incapable de relever les défis qui nous attendent», indique-t-on dans le plan d'action.

Le PQ offrira «une collaboration solide et efficace au Bloc québécois, afin que l'option de la souveraineté sorte victorieuse des élections fédérales au Québec».

Diverses assemblées d'investiture auront lieu pour bâtir une équipe de candidats et candidates en vue du prochain scrutin général au Québec.



David Kilgour



Louis Plamondon

Les partis d'opposition ne croient pas à la rentabilité d'Hibernia

PHILIPPE DUBUISSON du bureau de La Presse OTTAWA

Pendant que le gouvernement Mulroney s'affaire à justifier l'injection de 360 millions de plus dans Hibernia, les partis d'opposition soutiennent que le méga-projet pétrolier devrait être reconnu pour ce qu'il est: une initiative de développement régional à risque élevé.

«Ce n'est pas un projet rentable sur le plan économique, du moins sans les subventions gouvernementales et les avantages fiscaux consentis aux sociétés pétrolières. C'est une initiative coûteuse pour créer des emplois dans une région défavorisée, rien d'autre», affirme le critique néo-démocrate Ross Harvey.

Son homologue libéral, également critique en matière d'énergie, David Kilgour, abonde dans le même sens: «On ne peut juger ce méga-projet strictement à partir de critères économiques. C'est un projet important en matière de développement régional et de création d'emplois qui ne peut être maintenu sans une aide financière du gouvernement».

Le gouvernement Mulroney annoncera cet après-midi qu'il acquiert le tiers de la participation de 25 p. cent abandonnée par Gulf Canada contre environ 360 millions, de manière à assurer la continuité du méga-projet de 6,4 milliards lancé en septembre 1990. Murphy Oil, de l'Arkansas, fait l'acquisition d'une participation de 5 p. cent alors que deux des trois promoteurs restants, Mobil Oil Canada et Chevron Canada, se partagent la différence.

L'engagement financier du gouvernement fédéral dépasse maintenant 3,1 milliards. Au lancement du projet, Ottawa a accordé une contribution de 1,04 milliard, représentant environ 25 p. cent des coûts de construction ainsi que des garanties d'emprunts de 1,7 milliard.

Malgré leurs critiques, libéraux et néo-démocrates n'entendent pas mener de bataille contre le gouvernement Mulroney à la reprise des travaux parlementaires sur le dossier Hibernia. En fait, libéraux et néo-démocrates, même s'ils soutiennent que le projet n'est pas économiquement rentable, affirment que le gouvernement Mulroney n'a d'autre choix que d'assurer sa survie et de délier davantage les cordons de sa bourse.

Très populaires dans la région de l'Atlantique selon les sondages, les libéraux ont voté en faveur du projet de loi C-44 en octobre 1990 sur le financement du méga-projet et appuyé une motion visant à limiter les débats dans ce dossier. Ils esti-

ment maintenant que le gouvernement doit assurer sa continuité.

«Par souci de justice envers la région atlantique, le gouvernement fédéral doit assurer la survie du projet», dit le député libéral David Kilgour, de l'Alberta. Il estime que l'Ontario et le Québec ont historiquement été choqués par le gouvernement fédéral et que le pouvoir central doit maintenant aider davantage la région de l'Atlantique et les provinces de l'Ouest.

Le député néo-démocrate Ross Harvey, également de l'Alberta, soutient que le gouvernement Mulroney ne devait pas appuyer financièrement le projet en septembre 1990. Les néo-démocrates avaient alors voté contre le projet de loi C-44. Mais M. Harvey soutient que le gouvernement Mulroney doit maintenant maintenir Hibernia en vie. «Le gouvernement ne peut mettre ce projet au rancart sans créer un chaos dans les provinces de l'Atlantique et plus particulièrement à Terre-Neuve.»

Néanmoins, M. Harvey rapproche au gouvernement de s'être lancé dans cette aventure. Le pétrole qui sera extrait du champs d'Hibernia, à 315 kilomètres à l'est des côtes de Terre-Neuve, n'assure pas la sécurité énergétique du Canada, dit-il, parce qu'il sera raffiné aux États-Unis et vendu sur ce marché. Le Canada court aussi un risque élevé sur le plan environnemental pour créer des emplois, ajoute-t-il.

Pour le Bloc québécois, le gouvernement fédéral devrait tout simplement mettre Hibernia sur la glace de manière à limiter les pertes pour les contribuables. «Il est illogique de vouloir assurer le développement économique de Terre-Neuve en lui confiant un éléphant blanc. Les ressources financières du gouvernement fédéral devraient plutôt contribuer à doter cette province de projets économiquement rentables qui assurent son développement à long terme», dit le député Louis Plamondon.

M. Plamondon souligne aussi la contradiction des politiques fédérales. D'un côté, Ottawa a versé 134 millions pour la rationalisation des chantiers maritimes du Québec. De l'autre, il accorde une aide financière dans le cadre du projet Hibernia pour la construction d'une cale sèche et d'un chantier d'assemblage à Terre-Neuve, malgré une capacité de production qui demeure excédentaire dans cette industrie dans l'ensemble du Canada.

Pour M. Plamondon, ce n'est qu'un des exemples qui expliquent pourquoi les finances publiques fédérales sont dans un état aussi lamentable.

Paris paiera la caution des Saint-Pierrais

MICHEL DOLBEC de la Presse Canadienne PARIS

Le gouvernement français paiera la caution des pêcheurs et élus de Saint-Pierre et Miquelon détenus depuis lundi à Saint-Jean de Terre-Neuve.

Le ministère des Départements et Territoires d'Outre-Mer a fait savoir hier soir que Paris avait prévu les garanties bancaires nécessaires au paiement de la caution que doit fixer le tribunal aujourd'hui et qui pourrait atteindre, pour les hommes et les bateaux, 1,4 million.

Mercredi dernier, les membres de l'expédition du Marmouset et de la Goëlette avaient annoncé qu'ils refuseraient d'être remis en liberté tant qu'Ottawa n'aurait pas nommé son expert à la commission de conciliation prévue par le traité de pêche franco-canadien de 1972.

Le ministère des DOM-TOM est apparemment parvenu à leur faire entendre raison. Hier soir, un porte-parole français indiquait que les élus et les pêcheurs semblaient avoir finalement accepté «de demander le versement de la caution», que le gouvernement était de toute façon «disposé à verser» depuis le début de l'affaire.

On ne cache pas à Paris que l'arrestation des pêcheurs et des élus de l'archipel français a considérablement compliqué les choses et que leur entêtement à vouloir demeurer en prison risquait de créer des «difficultés sérieuses».

Ces dernières heures, Paris, qui avait vainement tenté de les dissuader d'entreprendre leur expédition, a donc augmenté la pression sur les Saint-Pierrais et les Miquelonnais. Et il semble, précisait le ministère des DOM-TOM, que «l'insistance du gouverne-

ment pour que l'incident ne dépasse pas les limites qu'il a déjà atteint ait porté fruit».

La décision des membres de l'expédition, si elle se confirme aujourd'hui, pourrait contribuer, espère-t-on, à relancer la négociation, qui demeure officiellement, aux yeux de la France, «la seule voie pouvant permettre de trouver une solution au problème». Cette décision pourrait être accompagnée, laisse-t-on entendre par ailleurs, d'une petite reprise des activités de pêche dans l'archipel français. La France se montrerait en effet disposée, parallèlement à la mise en place de la commission de conciliation, à accepter, à «titre transitoire, conservatoire et ponctuel», les quotas de pêche imposés par le Canada. Ces droits de 3310 tonnes sont toujours jugés «nettement insuffisants» par les Français mais permettraient au moins de «préserver l'activité» en attendant que les négociations aboutissent.

En bref

SIRROS RENCONTRE LES BOUDDHISTES

Le ministre délégué aux Affaires autochtones, Christos Sirros, a mis en garde hier les moines et moniales bouddhistes de New York contre «les propos mensongers» voulant que le gouvernement du Québec ait recouru à la répression contre les autochtones pour aller de l'avant avec son projet hydroélectrique sur la rivière Sainte-Marguerite, à Sept-Îles. Le groupe de religieux est de passage dans la Vieille capitale dans le cadre de son pèlerinage qui le mènera à Sept-Îles afin de protester contre le projet d'Hydro-Québec et appuyer les Montagnais de Maloténam. Le ministre a tenu à faire savoir aux visiteurs que le peuple du Québec est «fatigué et frustré de voir toutes ces informations erronées qui circulent depuis quelques années et qui allègent que des mauvais traitements seraient réservés aux autochtones et à l'environnement».

BOUCHARD NE LÂCHERA PAS PRISE

Le ministre de la Santé Benoît Bouchard a bien l'intention de trouver d'autres moyens de lutter contre l'usage du tabac, si jamais un tribunal québécois statue, aujourd'hui, que l'interdiction de toute publicité pour le tabac est inconstitutionnelle. Le ministre espère que la Cour d'appel

rendra jugement en faveur de la loi fédérale qui prohibe toutes les réclames sur le tabac, mais même si Ottawa perd sa cause, cela ne l'empêchera pas d'agir, que ce soit par le biais de la loi ou de campagnes éducatives, a-t-il déclaré hier dans une école élémentaire de la capitale, où il faisait la promotion de la semaine nationale des non-fumeurs, qui débute lundi. Le plus haut tribunal du Québec doit rendre son jugement aujourd'hui, à Montréal, sur la Loi sur le contrôle des produits du tabac, loi qui a interdit toute publicité pour le tabac dans les revues, journaux et panneaux d'affichage à compter de janvier 1989.

MANNING RESTE CONFIANT

Les élections générales approchent et le Reform Party est sur le pied de guerre, confiant d'y faire une percée importante. «L'élection fédérale sera une occasion pour nous d'être à l'avant-scène», a déclaré hier le chef Preston Manning en marge d'une rencontre avec ses candidats de l'Est ontarien et des Maritimes. Il a comparé la prochaine élection à la dernière campagne référendaire où son parti était à la tête des forces du NON au Canada anglais. Cependant, depuis le référendum, le Reform Party a légèrement chuté dans les sondages.

**ÉCONOMISEZ
JUSQU'À
66%
ET PLUS!**

Le Journal A. Gold & Sons

**OUVERT
DIMANCHE
12h à 17h**

Janvier 1993

TOUS LES DÉTAILS SUR NOTRE FAMEUX SOLDE DE JANVIER

Vol. XCI

GRAND NETTOYAGE ! DES AUBAINES À PRIX DÉRISOIRES POUR HOMMES ET DAMES À NOS MAGASINS ET ENTREPÔT

SUPERBES AUBAINES POUR HOMMES

Économisez 156\$
**PARKAS
DE DUVET**
80% duvet / 20% plumes
ORD. 325\$
169\$

Économisez 151\$
**MANTEAUX
EN
MICROFIBRE**
Doublure amovible • 36-46
ORD. 450\$
299\$

Économisez 181\$
**MANTEAUX
DE DUVET**
80% duvet / 20% plumes
ORD. 350\$
169\$

NOS EXCLUSIFS MANTEAUX 3/4

Tailles 36 à 46 en 3 couleurs

ORD. 395\$ **129\$**

MANTEAUX EN CACHEMIRE ET LAINE

3 modèles en 4 couleurs • Tailles 38-46

ORD. 595\$ **297\$⁵⁰**

Économisez 56-76\$
**CHEMISES
SPORT**
EN 100% SOIE
20 styles imprimés
ORD. 125-145\$
69\$

Économisez 41\$
**CHEMISES
SPORT**
EN VELOURS
CÔTELÉ
100% coton • Couleurs ass.
ORD. 100\$
59\$

Économisez 40-90\$
**CHEMISES
SPORT**
DE RENOMMÉE
Victor Emmanuel, C. Dior, etc.
ORD. 75-125\$
34⁹⁹\$

CHANDAILS

COL-V AVEC OU SANS MANCHES, CARDIGANS

Ord. 70-85\$ **49\$**

CHANDAILS À MOTIFS

Mondo, Pronto Uomo et A. Gold & Sons

ORD. 90-400\$ **59\$-149\$**

Économisez 13\$
**GANTS EN PEAU
DE CHEVRE
DOUBLES**
Noir ou brun
ORD. 48\$
35\$

Économisez 20\$
FOULARDS
réversibles
en soie et laine
ORD. 65\$
45\$

Économisez 25\$
FOULARDS
en 100% alpaca
6 couleurs
ORD. 45\$
19⁹⁹\$

CULOTTES «BOXER» EN SOIE DÉLAVÉE

Unies et à motifs • Couleurs assorties

ORD. 35-45\$ **25\$-29⁵⁰\$**

CHEMISES HABILÉES EN SOIE

Soie crêpe de Chine en 4 coloris

Seulement **95\$**

Économisez 12,50-30\$
**CHEMISES
HABILÉES
À MANCHES LONGUES**
Couleurs et rayures ass.
ORD. 47⁵⁰ à 75\$
35\$ à 45\$

Économisez 21-41\$
**LUXUEUX
PEIGNOIRS**
EN TISSU ÉPONGE
Épais et absorbants
ORD. 80-100\$
59\$

Économisez 26\$
POLOJAMAS
100% COTON
Tailles & couleurs
assorties
ORD. 75\$
49\$

Notre fameux entrepôt 2050-2056, Bleury
960, Ste-Catherine O. • La Place Vertu
Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland

A. Gold & Sons
DEPUIS 1899

2 POUR 1
SOLDE DE COMPLETS
GROUPES SPÉCIAUX • NOUS AVONS VOTRE TAILLE
ACHÉTEZ UN COMPLET | OBTENEZ-EN UN GRATUIT
ACHÉTEZ 1 COMPLET À 495\$ OU 595\$ OBTENEZ 1 DE VALEUR ÉGALE GRATUIT
ACHÉTEZ 1 COMPLET À 695\$ OU 795\$ OBTENEZ 1 DE VALEUR ÉGALE GRATUIT
PARTAGEZ VOTRE ACHAT AVEC LA PERSONNE DE VOTRE CHOIX
Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection.

2 POUR 1
VESTONS SPORT
ACHÉTEZ UN À 395\$ OU 450\$
OBTENEZ-EN 1 DE VALEUR ÉGALE GRATUIT

Économisez 50\$
**PANTALONS
HABILÉS
EN GABARDINE**
100% laine • Couleurs ass.
ORD. 135\$
85\$

Économisez 20-55\$
**CRAVATES
EN SOIE PURE**
Vaste sélection
ORD. 40-75\$
20\$

Économisez 85\$
**BLAZERS
BLEU MARINE**
Tailles 38 à 46
ORD. 250\$
165\$

2 POUR 1
VESTONS SPORT
DÉCONTRACTÉS D'ITALIE
Achetez-en 1 à 395\$
OBTENEZ-EN 1 GRATUIT

Économisez 86\$
**MANTEAUX
EN COTON PEIGNÉ**
Vert forêt, bleu pétrole • 36-48
ORD. 385\$
299\$

CHAUSSURES, BOTTES ET BAGAGES POUR HOMMES

Économisez 15\$
**PANTOUFLES
EN CUIR DE
Fattelli**
Se vend. 45\$
30\$

Économisez 85\$
**BOTTES DE CUIR
DOUBLES EN
PEAU D'AGNEAU**
Se vend. 185\$
100\$

Économisez 60\$
**CHAUSSURES
HABILÉES
Fattelli**
Se vend. 135\$
75\$

Économisez 85\$
BOTTES D'HIVER BAMA
Doublées de peau d'agneau
Se vend. 210\$
125\$

Économisez 35-85\$
BAGAGES JAGUAR
Modèles assortis
Se vend. 65-170\$
30-85\$

Économisez 50\$
**BOTTES DE CUIR
ANTHONY
DOUBLES**
Se vend. 135\$
85\$

Économisez 60\$
**CHAUSSURES
HABILÉES
LUCIANO PEZZUOLO**
Se vend. 185\$
125\$

Économisez 40-105\$
**CHAUSSURES
HABILÉES
ENRIC BRUNO**
Se vend. 185-250\$
145\$

SUPERBES AUBAINES POUR DAMES

Économisez 256\$
**ENSEMBLES
JUPE EN
CUIR SUÉDÉ**
Couleurs assorties
ORD. 595\$
339\$

Économisez 36-141\$
**COORDONNÉS
SIMON CHANG**
Vestons, jupes et blouses
ORD. 125-350\$
89-209\$

Économisez 151\$
**MANTEAUX
CABAN**
Gabardine de laine
ORD. 550\$
399\$

Économisez 36-106\$
PETER NYGARD
COLLECTION AUTOMNE 92
Blazers Mél. Cachemire... Ord. 185\$ 129\$
Vestons Ord. 215-275\$ 139-169\$
Jupes Ord. 95-170\$ 59-99\$
Pantalons Ord. 140\$ 79\$
Bermudas Ord. 125-130\$ 79\$

Économisez 16\$
**CHÂLES
ITALIENS**
Vaste sélection
ORD. 45\$
29\$

Économisez 266\$
**BLOUSONS
DE CUIR**
Noir ou épinette
ORD. 395\$
129\$

Économisez 36-66\$
**COORDONNÉS
EN SOIE
DÉLAVÉE**
Vestons, jupes, pantalons
ORD. 95-175\$
59-109\$

Économisez 46-136\$
**COORDONNÉS DE SPORT
DE JONES NEW YORK**
Vaste sélection de tissus, motifs et couleurs
Vestons Ord. 260-335\$ 139-199\$
Jupes Ord. 115-170\$ 69-89\$
Pantalons Ord. 135-150\$ 69\$
Bermudas Ord. 120\$ 59\$
Blouses Ord. 110-120\$ 59\$

Économisez 76\$
**ENSEMBLES
DE SOIRÉE
2 PIÈCES**
4 couleurs
ORD. 225\$
149\$

Économisez 196-201\$
**MANTEAUX EN
LAINE PURE**
Modèles
et couleurs ass.
ORD. 395-400\$
199\$

Économisez 21-28\$
**CHANDAILS
MÉL. D'ANGORA**
Cols caquette et cheminée
et cardigans
ORD. 80-100\$
59-72\$

Économisez 21-176\$
mr.jax
COORDONNÉS DE SPORT
Tweeds, carreaux et unis
Vestons Ord. 250-365\$ 149-189\$
Jupes Ord. 110-150\$ 59-99\$
Pantalons Ord. 115-160\$ 59-99\$
Blouses Ord. 140-175\$ 99\$

Économisez 76-116\$
**MANTEAUX
D'HIVER
JERRY F.**
EN MICROFIBRE
Doublure amovible
ORD. 275-395\$
199-279\$

Économisez 26-36\$
**COORDONNÉS
EN FLANELLE
DE LAINE**
Blazers, jupes, pantalons
ORD. 95-195\$
69-159\$

Économisez 196\$
**CHANDAILS
EN CACHEMIRE**
5 couleurs mode
ORD. 395\$
199\$

A. Gold & Sons
DEPUIS 1899

Le Carrefour Laval • Les Galeries d'Anjou
Les Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain Brossard

Le chef des milices serbes agite des menaces

d'après AFP
BELGRADE

Le leader des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, a estimé hier soir dans une déclaration à la télévision de Belgrade que l'« ultimatum » des Douze de la CEE aux Serbes bosniaques et à la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) va rendre « plus difficile » l'obtention d'un accord du « parlement » des Serbes bosniaques.

La CEE a menacé, mercredi soir, de prendre des mesures d'« isolement total » de la Serbie et du Monténégro si les Serbes de Bosnie n'acceptent pas dans les six jours le cadre constitutionnel pour la Bosnie-Herzégovine présenté à Genève. L'Europe « doit savoir qu'il ne faut pas poser d'ultimatum aux Serbes », a déclaré M. Karadzic, soulignant qu'« aucun peuple qui se respecte n'accepte d'ultimatum ».

Il a toutefois dit « espérer » que le parlement serbe bosniaque « approuvera », dans ce délai de six jours, l'accord conditionnel donné par la partie serbe au cadre constitutionnel de la Bosnie-Herzégovine proposé à Genève. Le « parlement » serbe de Bosnie doit se réunir entre le 17 et le 19 janvier.

Les pressions exercées à Genève sur les Serbes ont été « énormes », a affirmé M. Karadzic, ajoutant qu'ils n'auraient pas cédé s'ils n'avaient pas été « sûrs de réaliser leurs objectifs par d'autres moyens ». Il est un point sur lequel les Serbes de Bosnie « ne céderont jamais », a ajouté M. Karadzic, précisant qu'il s'agit du corridor reliant l'ouest de la Bosnie à la Serbie. « Nous garderons ce corridor de gré ou de force », a-t-il affirmé.

Selon le projet de cartes de la Bosnie, proposé par les co-présidents de la conférence sur l'ex-Yougoslavie, MM. Cyrus Vance et David Owen, ce corridor, conquis de haute lutte en juin dernier par les forces serbes le long du bassin de la Save, devrait être coupé par la création d'une « province » à majorité croate.

À ce sujet, le secrétaire d'Etat américain Lawrence Eagleburger a exprimé hier son scepticisme à l'égard de l'engagement à faire la paix pris à Genève par les protagonistes de la tragédie bosniaque, dans le premier commentaire d'un responsable américain de ce rang.

Dans un entretien avec des journalistes à bord de l'avion qui le ramenait de Paris à Washington après la signature mercredi de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, il a également relevé l'amertume grandissante des pays musulmans devant l'impuissance de l'Occident à arrêter l'épuration ethnique pratiquée par les Serbes contre les bosniaques musulmans.

Commentant l'accord de principe intervenu sous l'égide de l'ONU et de la CEE mardi soir à Genève entre Serbes, Croates et Bosniaques musulmans pour mettre un terme à neuf mois de guerre il a laissé transparaître sa frustration d'une manière particulièrement franche en estimant que « tous sont des menteurs — presque tous sont des menteurs ». Il a clairement indiqué qu'il se méfiait particulièrement des milices serbes dont le chef, Radovan Karadzic, s'est engagé à présenter l'accord de Genève pour ratification au parlement de la république auto-proclamée des Serbes de Bosnie.

« Rien de ce qu'ils feront ne pourra me convaincre avant que ce parlement auto-proclamé ne ratifie l'accord et qu'ils commentent à le mettre en oeuvre », a-t-il déclaré. Il a ajouté qu'il fallait également attendre de voir quelle suite les Musulmans allaient lui donner.

L'accord de Genève pose les principes politiques d'un retour au calme en Bosnie, notamment en découpant le pays en dix provinces dotées d'une large autonomie et d'un certain degré de cohésion économique, sociale et ethnique.

Les Alliés n'excluent pas d'autres raids contre l'Irak

d'après AFP et Reuter
WASHINGTON

Les États-Unis et leurs alliés n'excluent pas de lancer d'autres attaques contre l'Irak avant la fin du mandat de George Bush mercredi prochain.

Cette éventualité est réelle, a déclaré hier le secrétaire à la Défense Dick Cheney, si le président Saddam Hussein ne respecte pas dans leur intégralité les résolutions de l'ONU. Warren Christopher, secrétaire d'Etat désigné par le président élu Bill Clinton, a pour sa part annoncé que la nouvelle administration américaine entendait se montrer tout aussi ferme que George Bush envers l'Irak et son président.

« Espérons que Saddam Hussein a compris le message », a déclaré le chef de la Maison-Blanche, ajoutant toutefois qu'il était « trop tôt » pour savoir si tel était le cas. En dépit du fait que la moitié des huit cibles visées n'ont pas été atteintes, le président Bush a estimé que le raid, effectué par 110 avions, avait été « un grand succès ». Pour Pete Williams, porte-parole du Pentagone, « le réseau de défense aérienne du sud de l'Irak a été sérieusement touché, la majorité des équipements ne fonctionnent plus ».

Au lendemain de cette « fessée », pour reprendre l'expression d'un officiel du Pentagone, l'Irak n'a pas baissé le ton. Son vice-premier ministre, Tarek Aziz, a assuré que Bagdad riposterait « très certaine-

ment » à cette « agression haineuse ». « La victoire est à nous », écrit le quotidien Al Saoura, organe du parti Baas au pouvoir. Mais Dick Cheney a souligné que de nouvelles violations par Bagdad des modalités du cessez-le-feu de la guerre du Golfe entraîneraient d'autres représailles.

« S'il ne se plie pas, s'il continue à se comporter comme il l'a fait au cours de ces derniers jours, nous serons alors tout à fait prêts à avoir de nouveau recours à la force d'ici le 20 janvier lorsque nous abandonnerons le pouvoir », a dit le chef du Pentagone dans une interview à la chaîne de télévision CNN.

Le raid aérien effectué mercredi par l'aviation coalisée au-dessus de l'Irak a servi à « lancer un message clair à Saddam Hussein pour qu'il mette son pays en conformité » avec les décisions des Nations unies, a déclaré hier à Washington un porte-parole du département d'Etat.

« Les États-Unis et leurs alliés ont montré leur détermination à faire respecter par l'Irak les résolutions de l'ONU », a ajouté M. Joe Snyder. Auparavant, la Maison-Blanche a souligné que le raid a démontré la capacité des États-Unis à frapper n'importe quel objectif en Irak et leur volonté politique de le faire.

M. Snyder a également indiqué qu'une équipe d'experts de l'ONU devant se rendre aujourd'hui en Irak « n'avait reçu aucune réponse » de Bagdad. Cette équipe est bloquée à Bahrein depuis une dizaine de jours à la suite du refus de l'Irak d'autori-

ser les avions de l'ONU à atterrir sur son territoire. Mercredi, l'ambassadeur d'Irak à l'ONU, M. Nizar Hamdoun, avait déclaré peu après le lancement de l'opération alliée que la Commission de désarmement des Nations unies était à nouveau autorisée à se rendre en Irak par voie aérienne.

Enfin, le porte-parole du département d'Etat a indiqué « qu'aucune incursion irakienne en territoire koweïtien n'avait été constatée » hier. Il a ajouté que Bagdad avait demandé sur place à la mission d'observation de l'ONU pour l'Irak et le Koweït (Monuk) l'autorisation de poursuivre la récupération de matériels se trouvant au Koweït et lui appartenant.

Alors que le raid aérien allié en Irak suscite un soutien unanime des dirigeants occidentaux à l'égard de Washington alors que le monde arabe paraît plus que jamais partagé entre la volonté de contenir les ambitions de Saddam Hussein et la crainte de voir l'Etat irakien éclater.

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a constaté hier à Paris que ce raid était « conforme aux résolutions du Conseil de sécurité » et admis l'échec de ses efforts pour persuader Bagdad d'appliquer les résolutions des Nations unies. C'est de la même façon au nom du respect des résolutions de l'ONU qu'un certain nombre de responsables arabes ont, comme en 1991, immédiatement accusé les alliés occidentaux de mener une politique de deux poids, deux mesures. Esmat Abdel Meguid, Secrétaire général de la Ligue arabe, l'OLP, les gouvernements libanais ou

soudanais voudraient voir les pays occidentaux agir avec la même détermination pour imposer à Israël d'obéir aux décisions du Conseil de sécurité.

Même critique de la part du Premier ministre jordanien, Zeid Ben Chaker, qui a exprimé « la profonde déception et la frustration » des Arabes et des musulmans, et a remarqué, en outre, qu'aucune mesure n'est prise pour arrêter « le génocide auquel sont exposés les musulmans de Bosnie-Herzégovine ».

À l'inverse, le Koweït, qui se sentait à nouveau menacé s'est félicité de l'intervention occidentale. L'Arabie saoudite n'a pas réagi publiquement mais a apporté son plein appui puisque les chasseurs-bombardiers ont décollé de son territoire.

Mais encore plus qu'il y a deux ans des voix s'élevaient pour dire leur inquiétude face à un éclatement de l'Irak, mêlée à la crainte d'un Iran islamique en cours de réarmement. On voit même cette fois des alliés des pays du Golfe pendant l'opération « Tempête du désert » comme la Syrie ou le Pakistan exprimer des réserves.

Les mêmes hésitations des Arabes avaient compté dans l'interruption brutale de « Tempête du désert » quelques jours avant un effondrement militaire total de l'Irak. A une semaine de son départ de la Maison-Blanche, le président George Bush a montré qu'il entendait, jusqu'au bout, obliger « Saddam Hussein à se plier aux décisions des Nations unies », faute d'avoir réussi à le chasser du pouvoir.



Dans une déclaration qui devait être radiodiffusée hier à la population d'Haïti, le président élu des États-Unis, Bill Clinton, a annoncé que tous les Haïtiens fuyant leur pays pour se réfugier aux États-Unis continueraient à être interceptés en haute mer et renvoyés chez eux.

Clinton maintient la politique de Bush sur les réfugiés haïtiens

d'après AFP et AP
LITTLE ROCK (États-Unis)

Renonçant à une autre de ses promesses électorales, Bill Clinton a annoncé hier qu'il poursuivrait, pour l'essentiel, la politique en vigueur sur le rapatriement forcé des réfugiés haïtiens à qui il a exprimé ses « regrets ».

Dans une déclaration qui devait être radiodiffusée hier à la population d'Haïti, le président élu a annoncé que tous les Haïtiens fuyant leur pays pour se réfugier aux États-Unis continueraient à être interceptés en haute mer et renvoyés chez eux.

Ce revirement est destiné à éviter l'arrivée massive sur les côtes de Floride de dizaines de milliers de « boat people » haïtiens encouragés par les propos tenus par le président élu durant la campagne électorale. Le candidat Clinton avait sévèrement critiqué la décision du président George Bush, prise en mai, de renvoyer dans leur pays tous les « boat people » haïtiens sans même vérifier s'ils avaient droit au statut de réfugié politique. Il avait promis de changer cette politique. Plus de 5000 Haïtiens fuyant à la fois la misère et une dictature militaire ont été interceptés en mer et reconduits chez eux depuis mai. Au total, 31 000 Haïtiens ont fui leur pays en 1992.

Durant une conférence de presse dans son fief de Little Rock, M. Clinton, mal à l'aise et sur la défensive, a expliqué que sa politique différait de celle de M. Bush — même s'il admet que la différence n'est pas suffisante à son goût —, qu'elle était temporaire et qu'elle lui avait été imposée par des considérations humanitaires, à savoir éviter des milliers de noyades.

Avant la conférence de presse, un haut responsable de la prochaine administration avait expliqué que la décision de M. Clinton de renvoyer chez eux tous les « boat people » s'inscrivait dans un plan global visant à rétablir la démocratie en Haïti et, par conséquent, à tarir à la source le flot des réfugiés.

Ce plan résulte de semaines de négociations menées par l'équipe Clinton — en étroite coopération avec le gouvernement Bush, l'ONU et l'Organisation des États américains — avec les deux principales parties au conflit haïtien: le président Jean-Bertrand Aristide, en exil aux États-Unis depuis le putsch militaire qui l'a renversé en 1991, et les militaires qui dirigent depuis le pays.

Le président élu a assuré que sa politique qui entrera en vigueur dès son investiture, le 20 janvier, comportait quand même des changements « spectaculaires » par rapport à celle de M. Bush, puisqu'elle doit permettre à « un

plus grand nombre d'Haïtiens » de postuler dans leur pays au statut de réfugié politique aux États-Unis, tout en assurant leur sécurité.

« Je crois toujours que la politique de M. Bush devrait être changée. Nous sommes en train de le faire. Je pense qu'elle devrait l'être davantage, mais je ne pense pas que nous pouvons le faire en claquant des doigts », a-t-il affirmé. A deux reprises, M. Clinton s'est dit « profondément ému par les dangers » que courent les « boat people » haïtiens, qui se lancent dans une longue traversée à bord de rafiots en bois.

« Pour l'instant, c'est la meilleure politique », a-t-il dit de sa décision, admettant qu'il s'agissait d'une politique « inhabituelle » et promettant « des modifications ultérieurement ». En réponse à une question lui demandant s'il ne devait pas des excuses à M. Bush à la lumière de son revirement, M. Clinton a affirmé qu'il avait toujours dit qu'il existait une différence « légitime » entre réfugiés politiques et économiques, et que si ses propos avaient pu induire en erreur les Haïtiens, il le « regrettrait ».

Ces derniers jours, M. Clinton a renoncé à au moins trois de ses promesses électorales dans le domaine économique et a indiqué que tous ses engagements étaient réexaminés.

Recrudescence des affrontements en Angola à la veille de la rencontre d'Addis Abeba

d'après AFP et Reuter
LUANDA

Les combats sur tout le territoire angolais se sont intensifiés hier, à la veille de la rencontre d'Addis Abeba entre hauts dirigeants militaires des forces armées angolaises et de l'UNITA, qui doivent discuter de la situation militaire et de la possibilité de déclarer un cessez-le-feu. Mais sur le terrain, les combats

s'intensifient, particulièrement dans le centre du pays, où les forces de l'UNITA (Union nationale pour l'Indépendance totale de l'Angola) opposent une forte résistance aux troupes gouvernementales depuis cinq jours autour de Huambo.

La ville de Mbaza-Congo, capitale de la province de Zaire (nord) est tombée aux mains des forces de l'UNITA mercredi soir et de violents accrochages se déroulent à Menongue, dans la pro-

vince de Cuando-Cubango. La province de Cabinda (nord) est pour le moment la seule à ne pas connaître de combats entre l'UNITA et les forces gouvernementales. Selon des sources concordantes, sur un total de 18 provinces, l'UNITA contrôle totalement deux provinces, Uije et Bengo (nord), cette dernière à une soixantaine de kilomètres de Luanda, ainsi que le chef-lieu de la province de Kwanza Norte, N'dalatando.

Après six mois, Yitzhak Rabin en pleine crise

Reuter
JÉRUSALEM

Six mois exactement après son arrivée au pouvoir, le premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, se trouve dans la même situation de confrontation que son prédécesseur, alors que son élection s'était faite sur la promesse d'une réforme de la politique d'Israël.

La recherche de la paix avec les voisins d'Israël, qui était au cœur de son discours d'investiture le 14 juillet dernier, risque de passer pour ridicule, aujourd'hui. Les critiques de la politique de l'Etat juif, qu'il avait cherchées à faire taire, sont en train de réapparaître dans le monde.

Yitzhak Rabin ne peut même pas se faire passer pour la victime d'événements qui le dépassent car la crise créée par l'expulsion au Liban, le 17 décembre dernier, de 415 Palestiniens, est de son propre fait. Pour l'opinion hors d'Israël, cette décision démontre que Rabin a décidé de revenir à l'usage pur et simple de la force pour traiter du conflit avec les Palestiniens. Pour le quotidien Haaretz, annuler les déportations des Palestiniens, décidées en représailles à la mort de cinq soldats israéliens, serait une « capitulation humiliante ». Ne pas l'annuler « pourrait comporter des risques encore plus grands ».

La décision de Rabin était peut-être prévisible. Cet homme fondamentalement prudent est tenté d'user des vieilles méthodes après une carrière d'un quart de siècle dans l'armée et à peu près autant dans la politique. Pourtant, la victoire du travailliste sur le leader de la droite israélienne Yitzhak Shamir, dont la réputation d'intransigeance avait pu être confirmée à plusieurs reprises, avait fait naître beaucoup d'espoirs de paix.

« Nous devons surmonter le sentiment d'isolement qui nous a maintenus dans cette servitude pendant près d'un demi-siècle », avait-il dit devant le Parlement le jour de son entrée en fonction. « Nous devons rejoindre le mouvement international en faveur de la paix, de la réconciliation et de la coopération. »

Yitzhak Rabin justifie au-

jourd'hui les expulsions d'une manière qui n'est guère différente de celle de son prédécesseur. Il explique que l'interdiction des déportations, codifiée par le droit international, ne s'applique pas à cette affaire parce que les expulsions ne sont prévues que pour deux ans. Yitzhak Shamir expliquait que le droit international ne s'appliquait pas au petit nombre d'expulsions qu'il avait décidées parce que les textes les interdisant ne visaient que les déportations de masse.

Il reprend aussi le thème traditionnel de la défense nationale en promettant de faire tout ce qui est nécessaire pour protéger les intérêts israéliens, quelles que soient les protestations internationales. Son refus d'annuler les expulsions s'explique par son caractère. « Nous voyons là parfaitement comment Rabin travaille. Il ne demande jamais conseil. Il est très dur, inflexible », déclare Avraham Sela, spécialiste du Proche-Orient à l'Université hébraïque et connaisseur des milieux du renseignement militaire.

Les consultations semblent avoir été réduites au minimum avant la décision d'expulser les Palestiniens. Le ministre de la Justice n'a été mis au courant que quelques minutes avant que le conseil des ministres ne soit appelé à statuer sur le sujet. Le ministre des Affaires étrangères, en visite au Japon, n'a pas été contacté.

L'idée des expulsions semble venir du commandant en chef de l'armée, Ehud Barak. Il en avait défendu auparavant le projet sans succès. Yitzhak Rabin, qui est aussi ministre de la Défense, l'a soutenu sans réserve. Ceci a eu pour conséquence le refus des Palestiniens de continuer de participer aux négociations de paix et l'appel aux sanctions contre Israël lancé par la Ligue arabe au Conseil de sécurité de l'ONU.

Certaines visites officielles en Israël ont été ajournées. Mais l'isolement international d'Yitzhak Rabin est loin d'avoir l'ampleur de celui de son prédécesseur. Il dispose en premier lieu du soutien américain: Washington lui a accordé les garanties sur un prêt de 10 milliards de dollars alors que ces garanties étaient refusées à Yitzhak Shamir. Et il est peu probable que les États-Unis soutiennent des sanctions internationales visant à faire revenir les déportés.

Parallèlement, le ministre angolais des Affaires étrangères a lancé un appel à la tenue de pourparlers de paix dès que possible pour éviter une reprise de la guerre civile sur une grande échelle. Le représentant spécial de l'ONU en Angola, Margaret Anstee, a dit espérer que ces pourparlers auraient lieu à Addis-Abeba, sous les auspices des Nations unies, ce week-end ou au début de la semaine prochaine. Selon des sources militaires, le

nombre des victimes des affrontements à Huambo est élevé, mais aucun chiffre n'est disponible. Les forces du gouvernement ont lancé une vaste offensive à Huambo depuis le week-end en ayant recours à l'artillerie, aux chars et à des raids aériens, ajoutant-t-on. Selon des organisations humanitaires, il y a pénurie de vivres et de médicaments dans de nombreuses localités et Uige, Negage, Ndalatando et Caxito sont devenues des villes fantômes.

On scrutera les états financiers des universités Québec retient les services d'une firme de comptables à cette fin

MICHÈLE QUIMET

Pour la première fois de son histoire, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a embauché hier une firme de comptables qui examinera à la loupe les états financiers des universités québécoises pour les années 1991 à 1994.

L'objectif, écrit le ministère dans un document d'appel d'offres dont *La Presse* a obtenu une copie, vise à s'assurer que les données contenues dans les rapports financiers des universités sont conformes aux règles budgétaires relatives à l'octroi des subventions et aux principes comptables reconnus.

«Les résultats de cette opération», poursuit le ministère, per-

mettront d'obtenir des données de qualité et comparables entre toutes les universités pour fins de financement et de publication.»

Cette vérification touchera les 20 institutions qui forment le réseau universitaire québécois et dont les budgets sont évalués à près de 1,8 milliard.

Le sous-ministre responsable de l'enseignement universitaire, Léonce Beaupré, a expliqué que cette opération constitue une première pour le gouvernement. «On veut établir une base comparable et avoir des états financiers consolidés. Actuellement, chaque université a ses vérificateurs et son système comptable. Désormais, nous pourrions savoir, par exemple, combien coûte l'entretien des immeubles pour l'ensemble du réseau. Nous n'aurons qu'à

additionner les chiffres.»

En fait, les universités auront intérêt à bien additionner leurs colonnes de chiffres car le ministère a l'intention de savoir si les subventions qu'il leur accorde sont utilisées selon les règles de l'art. Dans son document d'appel d'offres, le ministère prend neuf pages pour expliquer le mandat des vérificateurs.

Les revenus, les dépenses, le solde de fonds, les surplus, les déficits et le bilan seront analysés sous toutes les coutures. Les comptables devront comparer les données avec l'année antérieure, dégager les écarts, faire ressortir les écarts significatifs et les questionner.

La firme retenue, Bélanger, Carron, Ernst et Young, recevra 87 000 \$ par année pendant trois

ans. Au cours de son mandat, elle devra aussi effectuer des études particulières. «Nous pourrions leur demander de pousser plus loin pour un type particulier de dépenses», a expliqué le sous-ministre, M. Beaupré. Pas parce que nous avons des doutes sur la bonne gestion des universités, mais parce que nous désirons avoir un portrait juste de la situation.»

Le directeur général de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, Jacques Bordeleau, n'était pas au courant de cette initiative du ministère qui, de toute façon, ne l'inquiète guère. «Les universités n'ont rien à cacher, a-t-il dit, et les rapports financiers sont publics. Le ministère est libre d'en faire ce qu'il veut.»

Un répit jusqu'au 28 février pour acquitter la taxe scolaire

GEORGES LAMON

Les contribuables de la Commission scolaire de Jacques Cartier auront jusqu'au 28 février pour acquitter sans intérêt leur compte de taxes scolaires. La Commission n'expédiera donc pas un nouveau compte à ses 20 000 contribuables dont apparemment près de la moitié avaient déjà payé leur redevance.

À leur réunion ordinaire de mercredi soir, les commissaires ont adopté une résolution en ce sens à la suite de ce qu'ils appellent «un imbroglio qui s'est créé dans certains médias».

Pierre Partikian, secrétaire général de la Commission, estime que la solution des commissaires est «raisonnable et ne bouscule personne». Certes il admet que la situation créée autour de ce compte de taxes n'aide pas la Commission. Mais, comme il note, «il fallait faire un geste».

D'ailleurs, le porte-parole de l'Association, Steve Flanagan, voit dans ce geste de la Commission un point positif. «Elle a au moins fait preuve d'une certaine ouverture d'esprit», a-t-il déclaré, hier à *La Presse*.

Rappelons que ce sont plus de 500 contribuables mécontents réunis lundi soir sous l'égide de l'Association des propriétaires de Longueuil, qui avaient fait état de ce qu'ils considéraient comme «une erreur technique» dans leur formulaire de compte de taxes. Toutefois selon le conseiller juridique de la Commission, ce formulaire de compte de taxes est «légal».

L'Association avait réclamé l'étalement sur plusieurs versements de leur compte de taxes, comme cela se pratique au palier municipal. Mais le président de la Commission, Michel Poulin, avait alors insisté sur le fait que la Loi ne prévoyait

pas cette disposition du côté scolaire: le compte de taxes scolaires doit être acquitté le 15 janvier.

En comité de travail, mercredi soir, les commissaires ont également résolu de demander au gouvernement, non seulement l'étalement en plusieurs versements des comptes de taxes, mais aussi un révison complète du système fiscal au palier scolaire pour que les deux commissions scolaires de la région soient soumises au même taux de taxe. Ce qui n'est pas le cas actuellement. Rappelons que la taxe scolaire compte pour environ 12 p. cent (11 millions\$) du budget total de 80 millions de la Commission Jacques-Cartier.

Une situation qui a engendré une iniquité en matière d'imposition scolaire. Ainsi la Commission scolaire de l'Eau-Vive à Saint-Lambert, dont André Bourbeau, ministre de la Main-d'oeuvre, de la sécurité du revenu et de la formation professionnelle et député de Laporte, avait défendu le maintien contre l'avis de son collègue de l'Éducation Michel Pagé, impose actuellement un taux de 18 cents par tranche de 100 d'évaluation. Tandis que Jacques-Cartier, elle, a dû fixer ce taux à 30 cents. Ce qui lui faisait dire que «les citoyens favorisés paient moins de taxes que les défavorisés» comme ceux de l'ex-ville de Jacques-Cartier à Longueuil.

Par ailleurs, M. Partikian reconnaît que l'intégration en 1992 de la Commission scolaire régionale à celle de Jacques-Cartier a été un exercice très difficile. À son avis, un véritable tour de force pour Jacques-Cartier.

«La Commission scolaire Jacques-Cartier est vraiment victime d'une situation qu'elle a maintes fois dénoncée», a conclu M. Partikian, mais elle a toujours reçu une fin de non-recevoir de la part du gouvernement.»

Baldwin-Cartier poursuit le ministère de l'Éducation

Québec a réduit ses subventions à cause de l'affaire Fata

La commission scolaire Baldwin-Cartier poursuit le ministère de l'Éducation du Québec parce qu'il a réduit ses subventions de 69 377 \$ afin de contester l'embauche d'une directrice générale adjointe, Rosalie Fata.

Le ministère affirme que Mme Fata ne possède pas les qualifications nécessaires. Cette histoire traîne depuis plus de deux ans et,

en décembre, elle s'est finalement retrouvée devant les tribunaux lorsque la commission scolaire a déposé une requête en Cour supérieure qui devrait être entendue le 19 janvier.

Tout a commencé le 12 novembre 1990 lorsque la commission scolaire a embauché Mme Fata comme directrice générale adjointe à la section anglaise. Des associations de cadres ont alors écrit au ministre de l'Éducation en affirmant que Mme Fata ne rencontrait pas toutes les exigences minimales prévues par les règlements du gouvernement.

Le ministère a vérifié ces allégations et, après un échange de lettres avec la commission scolaire, il a décidé que la plainte des associations catholiques était fondée. Pendant tout ce temps-là, Mme Fata occupait toujours le poste de directrice générale adjointe.

La commission scolaire a refusé de revoir le cas de Mme Fata. Le ministre de l'Éducation a donc décidé de rajuster à la baisse les

subventions de la commission du montant équivalent au salaire de Rosalie Fata, soit 69 377 \$. En dépit de cette mesure, le président de la commission scolaire, Jacques Mongeau, qui est également le président du Conseil scolaire de l'Île, a refusé de céder.

«On a le droit d'engager Mme Fata et elle possède les qualifications requises», a-t-il dit. Elle est en poste depuis deux ans et tout le monde est satisfait. Cette affaire soulève le problème de l'autonomie des commissions scolaires et ça vaut la peine de mettre quelques milliers de dollars pour défendre ce principe.»

Selon le président de l'Association des cadres scolaires anglo-catholiques, Anthony Matheson, Mme Fata ne répond pas aux exigences minimales. «Le gouvernement nous donne raison», a-t-il dit. Pour nous, ce poste est très important. Seules deux commissions scolaires ont un directeur général adjoint responsable des anglo-catholiques, soit la CECM et Baldwin-Cartier.»

La bataille juridique devrait coûter moins de 10 000 \$, a précisé M. Mongeau. La commission scolaire accuse un déficit d'environ 400 000 \$ qui devrait être résorbé en juin. De nombreuses compressions budgétaires ont été effectuées.

Quant à Mme Fata, ses commentaires ont été très laconiques. Elle a tout simplement dit qu'elle était dans son droit.

M.O.

Opposition à l'achat de Marie-Victorin par Québec

Dans une lettre ouverte à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Bernard Roy, dénonce l'achat du Collège Marie-Victorin par le gouvernement. M. Roy affirme qu'une telle acquisition «risque de créer de graves préjudices au réseau de l'enseignement privé, qui connaît d'ailleurs des difficultés financières importantes. M. Roy demande à la ministre Lucienne Robillard de surseoir à une décision qui lui apparaît prématurée.

Signer sa carte de don d'organes...
c'est pour la vie.
LA FONDATION DIANE HÉBERT
(514) 965.0333

Pour que ça roule
GENERAL BEARING SERVICE INC.
Montréal Laval Saint-Léonard
937-7423 688-5330 326-0471
St-Laurent Longueuil Mt-Est
744-2721 679-2550 254-6038

PLANIFIER C'EST VITAL!

Rendez-vous au SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS 1993
Place Bonaventure
29 janvier - 1er février / 11 h - 21 h

999\$ BUFFET D'ENTRECÔTE
Chez la Mère TUCKER
Rosbif • Fruits de Mer • Grillades
CENTRE-VILLE: 866-5525
ST-LAURENT: 737-0092

Je choisis Chez BETTER
«Désormais, le branché-à-petit-budget peut assouvir ses instincts gourmands et germanophiles... Better lui offre un menu qui va droit à l'essentiel: saucisses, frites, bière. Quoi qu'on hésite malgré tout: boudin blanc truffé au porto ou saucisse au cari? Classique toulousain ou piquante hongroise? La frite Better, elle, fait l'unanimité: c'est l'une des meilleures en ville, catégorie "chic"... La carte des bières importées, en fût ou en bouteille, vaut à elle seule le détour.»
Marie-France Bazzo, VIA RAIL



BMW 318i : 26 900\$*

VOTRE PREMIÈRE BMW

NOUS SAVONS QUE VOUS SERIEZ PRÊT À PAYER BEAUCOUP PLUS CHER!

- Vous trouverez toute la technologie et le raffinement BMW dans la toute nouvelle BMW 318i. Offerte à un prix des plus accessibles, la 318i présente des caractéristiques impressionnantes :
- Moteur 4 cyl. 1.8 litre (138 cv) • Freins ABS • Tenue de route exceptionnelle
 - Ergonomie perfectionnée • Chaîne stéréo am/fm, cassette • Vitres électriques
 - Verrouillage électrique • Miroir chauffant, ajustement électrique.

La BMW 318i n'a rien à envier aux aînées de cette remarquable Série 3 qui est devenue la référence incontournable pour cette catégorie de voitures de luxe. Passez faire l'essai de votre première BMW chez l'un de vos 3 concessionnaires BMW.



Canbec Automobiles Inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
731-7871

Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, Boul. St-Martin Ouest, Chomedey, Laval
667-4343/Mtl. 343-3412

Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne, Kirkland
695-6662/343-3413

*P.D.S.F. pour la BMW 318i, modèle de base. Taxes et immatriculation en sus. Transport et préparation (495\$).

Des sujets d'actualité

La page des 6-12 revit dans un nouvel environnement!

Chaque jour, La Presse présente l'actualité. Plusieurs journalistes couvrent les différents événements qui arrivent dans le monde ou au pays. Ces journalistes ont des dossiers, ils connaissent bien leur secteur et ils transmettent aux lecteurs et lectrices l'information qu'ils obtiennent.

D'autres journalistes sont des éditorialistes: ils donnent leur point de vue sur un sujet. Dans un quotidien comme La Presse, il y a une grande variété de textes et de sujets. Les photographies et les illustrations sont aussi très importantes pour faire comprendre des sujets souvent très compliqués.

Votre page des 6-12 sera comme un lecteur de l'actualité. Chaque semaine, nous choisirons des événements qui ont été traités par les journalistes de La Presse. Nous les résumerons pour vous. Nous voulons vous aider à mieux comprendre ces informations. Quand on comprend mieux, on peut avoir une opinion plus solide sur un sujet... et avoir plus souvent raison! Être informé et bien informé, c'est important!

Invitez vos parents et vos profs à lire votre page avec vous.

De nombreux enseignants réclament une page des 6-12. À elles et à eux, maintenant, de s'y pencher avec leurs élèves. Cette page est à vous: utilisez-la!

La page des 6-12 est présentée en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec. La coordination rédactionnelle est assurée par M. Marc Doré, tandis que la présentation visuelle est sous la responsabilité de M. Julien Chung, tous deux adjoints au Directeur de l'information.

Bonne lecture!

Claude MASSON
Éditeur adjoint

NOUVELLES

Le combat de Robert Bourassa

Le premier ministre du Québec a appris que le cancer dont il souffrait déjà s'est à nouveau développé dans son corps. Ce cancer, appelé mélanome, est une maladie très grave qui ne se soigne pas facilement.



Robert Bourassa doit se battre contre une terrible maladie.

Les médecins en oncologie sont les spécialistes qui traitent le cancer. Ils cherchent de nouvelles façons pour guérir les nombreux patients atteints de différents types de cancer. Ainsi, le docteur Rosenberg des États-Unis a mis au point un nouveau traitement appelé l'interleukine-2. Robert Bourassa «veut se battre» contre sa maladie et il acceptera sans doute d'essayer ce traitement.

Quand un patient reçoit ce traitement, il subit des effets secondaires terribles. C'est-à-dire que pendant quelques jours les effets du médicament sont presque pires que la souffrance occasionnée par la maladie. Après, il faut attendre les résultats de guérison qui ne sont pas garantis à 100 p. cent.

Le premier ministre décidera de son avenir politique après avoir reçu ce traitement à la mi-février. D'ici là, il continuera à assumer ses responsabilités de chef d'état. Ceux qui connaissent bien Robert Bourassa disent que son courage et sa détermination morale l'aideront à se battre contre cette terrible maladie.

TEXTES ET RECHERCHE MICHELLE PROVOST

Semaine du 3 au 9 janvier 1993

La Presse

RE



De graves problèmes de discipline à l'école



Un portrait décourageant! Le dossier que la journaliste, Michèle Ouimet, a présenté dans La Presse n'est pas rose, pas rose du tout. Elle a interviewé des enseignants, des enseignantes et des directions d'école de la région de Montréal qui vivent ce problème de discipline. Elle nous transmet leurs points de vue.

La journaliste rapporte des exemples d'indiscipline et elle cite plusieurs cas très problématiques. D'après les personnes interviewées, déjà à la maternelle les petits de cinq ans sont «impolis» et «grossiers». Ils «sont tannants», ils n'écoutent pas... Plus ils grandissent, plus ils disent de gros mots et moins ils respectent les règles de leur école.

C'est encore pire au secondaire, semble-t-il. Même «les grands» des cégeps manquent de respect envers leurs professeurs. Certains élèves leur font même des menaces... Bien sûr, il ne s'agit pas de tous les élèves. Mais quand il y a un petit groupe qui dérange la classe, il est difficile, pour ceux qui veulent suivre et écouter, de réussir. Les professeurs sont obligés de passer plus de temps à faire de la discipline qu'à enseigner. On parle de 20 p. cent de «saboteurs et de saboteuses de cours».

Mais pourquoi cette indiscipline? À qui la faute? La journaliste a demandé aux personnes interviewées comment elles expliquaient cette situation «décourageante». Voici quelques causes qui ont été données. Certains ont dit que les élèves vivent des choses tellement difficiles dans leur famille qu'ils ne peuvent pas s'intéresser à leurs études. D'autres ont dit que les problèmes de violence étaient plus grands dans des milieux multiethniques à cause du non respect des différences. D'autres ont parlé de la récession économique comme cause des problèmes de discipline à l'école. Ils disent que les étudiants ne voient pas pourquoi ils étudieraient... puisqu'ils pensent qu'ils n'auront pas de travail en sortant du cégep. D'autres encore pensent que si les



PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

On veut rétablir la discipline à l'école, mais personne n'a de solution magique.

professeurs étaient plus «signifiants» ou «intéressants» dans leur cours, cela irait mieux...

Mais il semble y avoir une autre cause importante au problème. Il s'agit du rôle des parents. Ils ne s'occuperaient pas assez de l'éducation de leurs enfants. Les parents auraient tellement gâté leurs enfants qu'ils seraient devenus de «petits rois ou de petites princesses». Les enfants penseraient qu'ils ont seulement des droits et pas de devoirs. Y a-t-il des solutions?

Michèle Ouimet aussi a cherché s'il y avait des solutions. Les personnes

qu'elle a interviewées ont avancé différentes façons de résoudre le problème. D'un côté, il y a ceux et celles qui veulent «serrer la vis». Ils veulent avoir des règlements plus stricts, une discipline très serrée et des punitions sévères dans les écoles. Ils pensent ici aux suspensions dans les écoles.

Il y en a déjà beaucoup! D'autres personnes pensent qu'il faut plutôt faire des efforts pour comprendre les élèves et les aider. D'autres ont essayé de faire des contrats de discipline avec les élèves. Enfin, le dossier ne présente pas de solution magique, ni d'exemple de succès...



■ Est-ce que le problème est aussi grave que cela dans votre école?

■ Pourquoi pensez-vous qu'il y a des élèves grossiers et des élèves qui sabotent les cours?

■ Avez-vous des solutions à proposer pour régler ce problème?

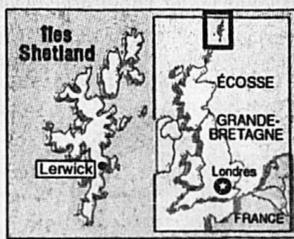
■ Qu'en pensent vos camarades? Vos profs? Votre directeur ou votre directrice d'école?

■ Et vos parents? Pensent-ils qu'ils devraient apprendre à vous «dire non» plus souvent?

85 000 tonnes de pétrole à la mer!

La tempête a finalement eu raison du Braer. Le pétrolier géant s'est cassé en quatre et toute la cargaison de pétrole s'est déversée dans la mer. Les côtes des îles Shetland au nord de l'Écosse sont maintenant recouvertes de ce qu'on appelle «la marée noire». Une épaisse couche gluante de pétrole qui emprisonne les animaux et les fait mourir.

Depuis l'accident, le 5 janvier, plusieurs équipes de secours attendaient des accalmies de la tempête pour aller pomper le pétrole. Impossible! Vents de 120 km/h, pluie et même neige



AP/Carl Fox

ont réduit le monde entier à des rôles de spectateurs passifs. Les dommages sont énormes pour la population des îles Shetland qui vit principalement de la pêche, de l'élevage des moutons et

des saumons, et du tourisme. Le pétrole pollue l'eau mais aussi l'air en s'évaporant. C'est une autre catastrophe écologique qui tuera des milliers d'oiseaux, de phoques, de loutres, de poissons et qui aura des effets de longue durée dans la chaîne alimentaire.

Les spécialistes estiment qu'il y a plus de 5000 «vieux» pétroliers qui sillonnent les mers du globe. Chaque fois qu'il y a une catastrophe, on reprend le discours sur la nécessité d'augmenter la sécurité maritime. Ainsi, il faudrait imposer des règles de construction plus sécuritaires

pour ces bateaux. Il faudrait que les équipages soient mieux formés. Il faudrait que les pétroliers utilisent des routes maritimes plus sûres. Il faudrait que les capitaines achètent des cartes de prévisions météorologiques plus adéquates. En théorie, tout le monde semble d'accord. Mais tout cela coûterait plus cher et les profits diminueraient. Le coût du pétrole risquerait d'augmenter. Enfin, d'autres personnes estiment qu'il faut sérieusement penser à diminuer notre consommation de pétrole. Un dossier à suivre...

Québec



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

DEVINETTES

UNE RARE SOLIDARITÉ

■ Quel est le nom de cette ville où toute la population a fait la grève et dans quelle région est-elle située?

1) Vendredi 8 janvier les citoyens et les citoyennes ont tout fermé dans la ville, sauf les services d'urgence.

2) La population protestait contre le déménagement d'un bureau gouvernemental du ministère des Transports et elle critiquait la politique de régionalisation du gouvernement qu'elle juge inefficace.

3) Les gens veulent des emplois dans leur région. Le taux de chômage est de 18 p. cent.

4) Plus de 5000 personnes étaient dans la rue par une température de -20 degrés.

5) Il y avait des barricades sur les routes 109 et 111. La route pour la Baie James a été bloquée toute la journée.

!Ahtvlti ue somy



UN PETIT NOUVEAU

■ Cet imprimé a toutes les chances d'être un «best-seller»...

1) Il est vendu dans 11 000 points de vente au Québec, en Ontario et au Nouveau Brunswick.

2) Il propose des renseignements de type encyclopédique, des entrevues, des jeux.

3) Il offre 32 pages couleur et il coûte 2,59\$ le numéro avant taxe. On peut aussi s'abonner.

4) Son titre est très électrifant... et son contenu risque d'être «superdébilitocœurant!»

5) Il est rattaché à une émission de télévision très populaire auprès des jeunes.

L'Encyclopédie des 100 Watts

BIZARRE



Un tout petit grand-papa

■ Jessica a 8 ans. Elle examine le contenu de son enveloppe du Club des aventuriers du timbre, un groupe de philatélistes de la Société des Postes canadiennes. Tout de suite, elle reconnaît son grand-père sur un nouveau timbre de 42 cents. Le dessinateur avait utilisé des photographies d'archives de la Deuxième Guerre mondiale pour modèle. Il ne savait pas que M. Lynch, le grand-père de Jessica, était encore vivant.

C'est un «accident de production», explique Denis Masse, le responsable de la chronique Philatélie de La Presse, parce que seule la Reine peut être représentée de son vivant sur un timbre.

Observant bien les timbres nouveaux et anciens. Ils racontent toujours une histoire... Et attention! Depuis janvier 1993, Jessica devra ajouter un timbre d'un cent au timbre de son grand-père pour expédier son courrier au Canada...